



COMMUNE DU PERRAY-EN-YVELINES

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

LIVRABLE FINAL

MAI 2018

01. Présentation de la démarche	P. 03
02. Diagnostic social	P. 07
Sources et méthode	P. 08
1.1 Présentation du territoire	P. 10
1.2 Caractéristiques sociodémographiques de la population	P. 12
1.3 Education et Emploi	P. 18
1.4 Pauvreté et précarité sur le territoire	P. 25
1.5 Logement	P. 29
1.6 Mobilité et transports	P. 35
1.7 L'offre d'accueil de la petite enfance et de l'enfance	P. 39
1.8 L'offre de santé, médico-sociale et sociale	P. 44
1.9 L'offre culturelle et sportive	P. 51
1.10 Prévention et sûreté	P. 55
1.11 Glossaire	P. 58
03. Plan d'actions	P. 60

01

Présentation de la démarche

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

- La commune du Perray-en-Yvelines a fait appel au cabinet EQR-Mazars, spécialiste des secteurs de la santé, de l'autonomie et des solidarités, pour l'accompagner dans la réalisation de l'**Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** de la commune.
- L'Analyse des Besoins Sociaux est une **obligation légale**, mais il s'agit avant tout un **outil d'aide à la décision**, permettant de définir les **grandes orientations** de la politique d'action sociale pour les cinq prochaines années.
- L'objectif de l'Analyse des Besoins Sociaux est d'analyser **l'adéquation entre les besoins de la population et les équipements, les aides et les services** mis en place sur le territoire pour ensuite définir **les priorités d'actions et la feuille de route** du Perray-en-Yvelines en matière **d'action sociale**.
- **L'Analyse des Besoins Sociaux s'est appuyée sur :**
 - L'analyse des données statistiques du territoire
 - L'échange avec les acteurs du territoire dans le cadre d'entretiens



1 étude documentaire



44 personnes rencontrées en entretien



1 diagnostic social



3 numéros du journal projet

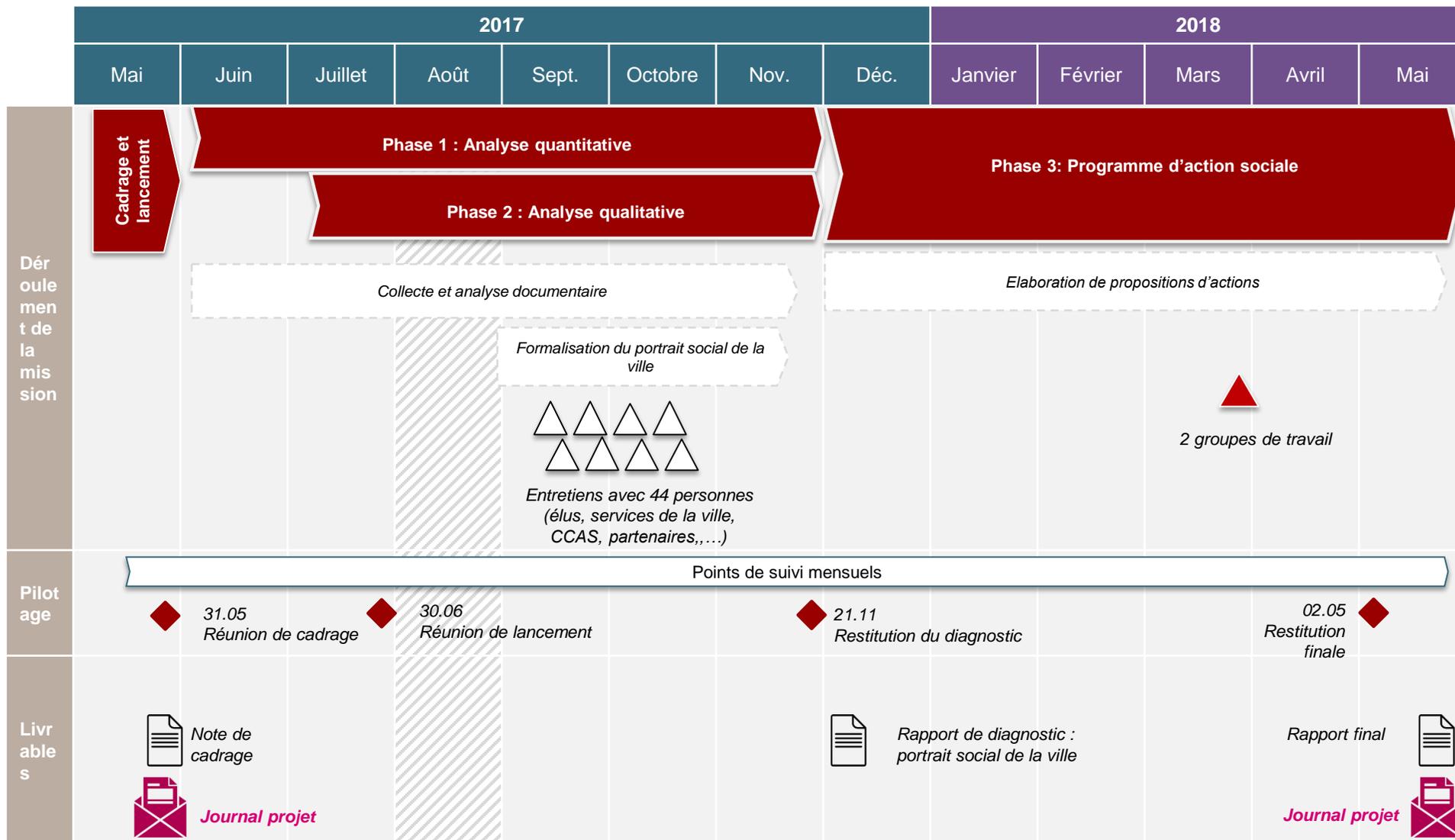


2 groupes de travail « propositions d'actions »



3 réunions du Comité de pilotage

CALENDRIER GLOBAL D'INTERVENTION



Légende

- ◆ Comité de pilotage
- △ Entretiens
- ▲ Réunion de travail

02

Diagnostic social

SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES

- Les **données** sont issues :
 - Des dernières bases de recensement de l'Insee portant sur les données de la commune du Perray-en-Yvelines, de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, du Département des Yvelines, de la région Ile-de-France et de la France métropolitaine
 - Des bases de données de la Caisse d'allocations familiales
 - Des bases Statiss (Statistiques et indicateurs de la santé et du social) réalisées à partir des données de la DREES
 - De Carto Santé de l'ARS
 - De documents mis à disposition sur les sites de la commune du Perray-en-Yvelines, de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires et du Département des Yvelines .

- Les **dates** et les **sources** des données sont indiquées pour chaque tableau/graphique.

44 PERSONNES RENCONTRÉES EN ENTRETIEN

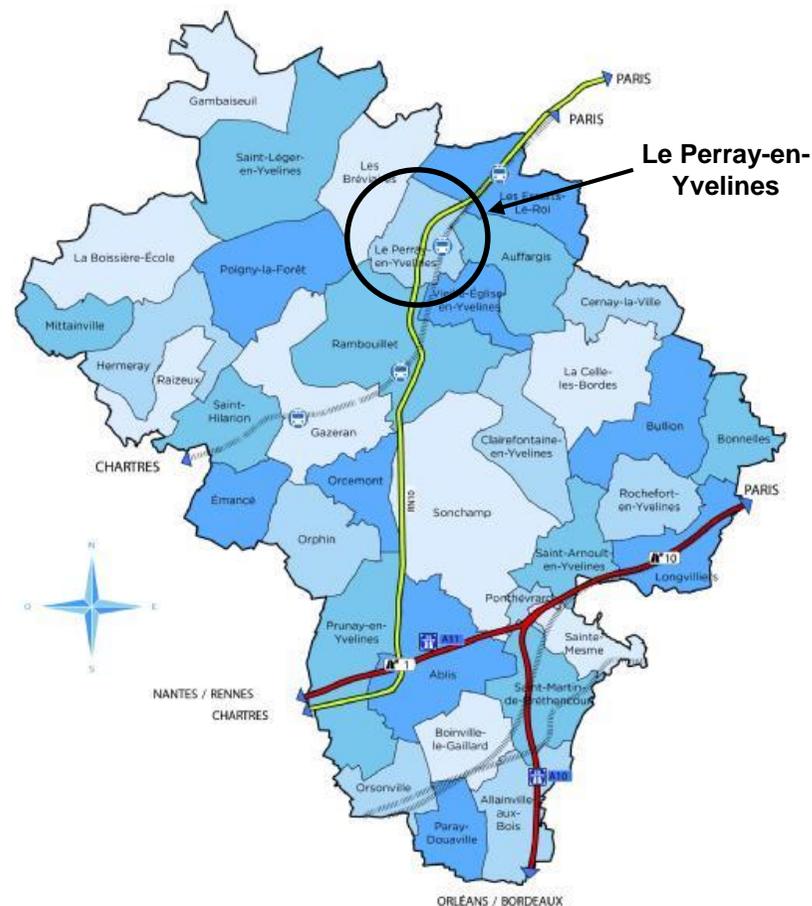
- Mme Dalila ABELLA, Responsable du service Urbanisme
- Mme Hélène BALDET-HELOIN, Conseillère municipale
- Mme Claudia BAUDOUIN, Conseillère municipale
- Mme Sylvie BAQUIER, Directrice de l'Accueil de loisirs 3/10 ans
- M. Gilles BORELLI, Responsable police municipale
- M. Jérôme BRAULT, Directeur des services généraux,
- Mme Monique BROUDIN, Référente de quartier
- Mme Danielle CARROY, Présidente de l'association « Comité des Fêtes »
- M. David CHAUMONT, CPE, collègue intercommunal Les Molières
- M. Claude CHERON, Maire adjoint, fêtes et cérémonies
- Mme Julie CONOIR, Agent du service scolaire
- Mme Nathalie CONAN, Directrice de la crèche du Perray en Yvelines
- Mme Marie-Françoise CORBENNOIS, Directrice de la Mission locale
- Mme Ingrid DELACROIX, Responsable de la résidence autonomie, CCAS
- Mme Paulette DESCHAMPS, Maire de la ville
- M. Bruno DOS SANTOS, Responsable du pôle jeunesse
- M. Anthony ELWOOD, Chef de service Enfance-jeunesse,
- Mme Amélie FILLAUDEAU, Responsable du service culture et communication
- Dr Marianne FLENET, Directrice du Pôle Santé, Territoire d'action départemental Sud Yvelines
- Mme Isabelle GAHERY, Responsable du Pacte Territorial d'Insertion Local, Maison Départementale Sud Yvelines
- Mme Cécile GIRARDIN, Travailleur social « prévention », secteur du Perray en Yvelines
- Mme Nathalie HELBLING, Directrice adjointe des services généraux
- Mme Thérèse HERVÉ, Présidente de l'association Présence
- Mme Sylvie HUDE, Assistante sociale TAD, secteur Perray
- M. Sigrid JAUTARD, Responsable du service des sports
- M. Mohamed KAAKI, Coordinateur de l'Action Sociale
- M. Jean-Robert LAMY, Référent de quartier
- Mme LAUNAY, Agent du service Logement
- Mme Patricia LE DUC, Conseillère municipale
- Mme Nicole LOUCHART, Adjointe au maire en charge de la scolarité
- M. MARO, Coordonnateur du CLSPD de Rambouillet/Gazeran
- Mme Catherine MARTINS, Agent du CCAS Le Perray en Yvelines
- Mme Véronique NITSCH, Maire adjointe, Culture et Communication
- M. Pierre OLLIVIER, Ancien responsable du service logement
- Mme Louise OLIVIER, conseillère technique, CAF des Yvelines
- M. Roland PORET, Président de l'antenne du Secours Populaire au Perray en Yvelines
- Mme Alexandra PRADAL, Directrice de l'Accueil de loisirs périscolaire
- Mme Michelle RANGER, Conseillère municipale
- Mme Catherine REGNIER, Coordinatrice de la Mission locale de Rambouillet
- Mme Marie-Cécile RESTEGHINI, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse et des sports
- M. Stéphane RIGAL, Commandant-Chef de la circonscription de la police urbaine de Rambouillet
- M. Jean-Jacques SELLIER, Travailleur social « prévention », secteur du Perray en Yveline.
- Mme Nadine THOUARD, Membre du CCAS
- M. Jean-Claude VIN, Président association ESP et Conseiller municipal

1.1 | Présentation du territoire

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DU PERRAY-EN-YVELINES

- La commune du Perray-en-Yvelines fait partie du département des Yvelines, en Ile-de-France. Située aux portes de la forêt d'Yvelines et de la chaîne des étangs, elle propose un **cadre de vie attractif avec un habitat principalement pavillonnaire**.
- Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la commune fait partie de la **Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART)**, constituée de **36 communes regroupant près de 78 000 habitants**. Auparavant, la commune faisait partie de la **Communauté de communes des Etangs** qui a fusionné début 2017 avec deux autres communautés de communes, formant la CART.
- Le Perray-en-Yvelines s'étend sur **une superficie de 13,5 km²** et possède une **densité de population de 499,9 hab./km²**.
- Au dernier recensement de population en 2016, la commune comptait **6 840 habitants**. **Le Perray-en-Yvelines se positionne ainsi comme la seconde commune la plus peuplée de la communauté d'agglomération après Rambouillet**.

La Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires



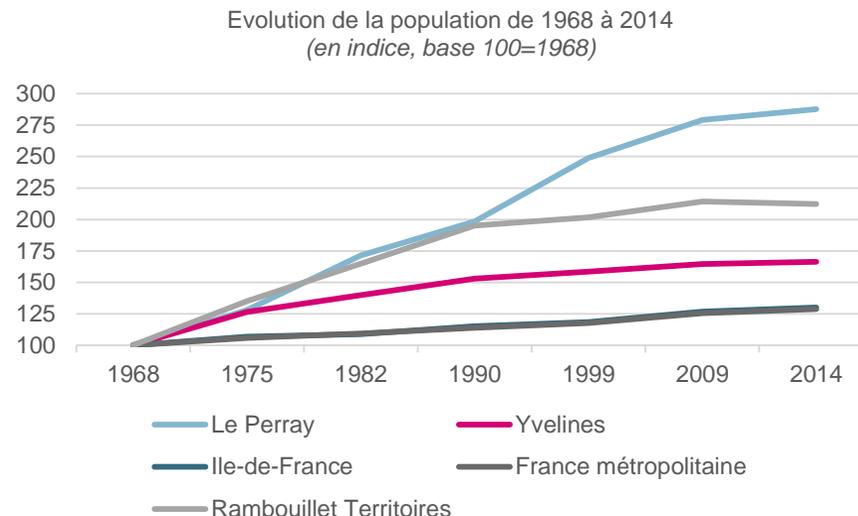
Source : Présentation Rambouillet Territoires – Communauté d'Agglomération

1.2| Caractéristiques sociodémographiques de la population

UNE COMMUNE ATTRACTIVE À LA DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE

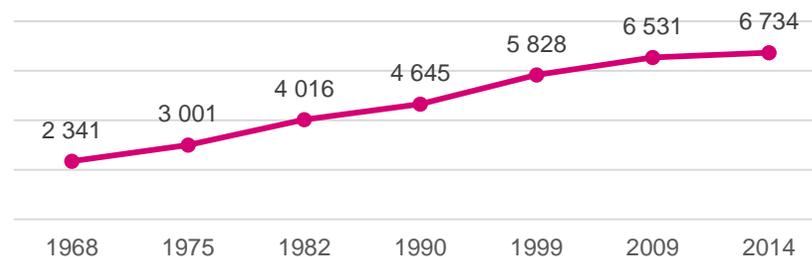
- La population de la commune du Perray-en-Yvelines a fortement augmenté entre 1968 et 2014 (de 2 341 habitants à 6 734 habitants), soit un nombre d'habitants qui a presque triplé sur la période (+ 4 393 habitants). Cette progression est très supérieure à celle de la population des territoires de comparaison
- Cependant, depuis 1999, la croissance de la population de la commune a ralenti. Ainsi, le taux de variation annuel moyen de la population entre 2009 et 2014 n'est plus que de + 0,6 %. Ce taux reste néanmoins supérieur à celui des territoires de comparaison sur la même période.
- L'augmentation constatée entre 2009 et 2014 est essentiellement due au dynamisme de la commune qui présente un solde naturel de + 0,4 % et un solde migratoire de + 0,2 %.

Comparaison des variations annuelles moyennes des populations par période entre 1968 et 2014



Source : Insee – RP 2014

Evolution démographique de la commune du Perray-en-Yvelines entre 1968 et 2014 (en nombre d'habitants)

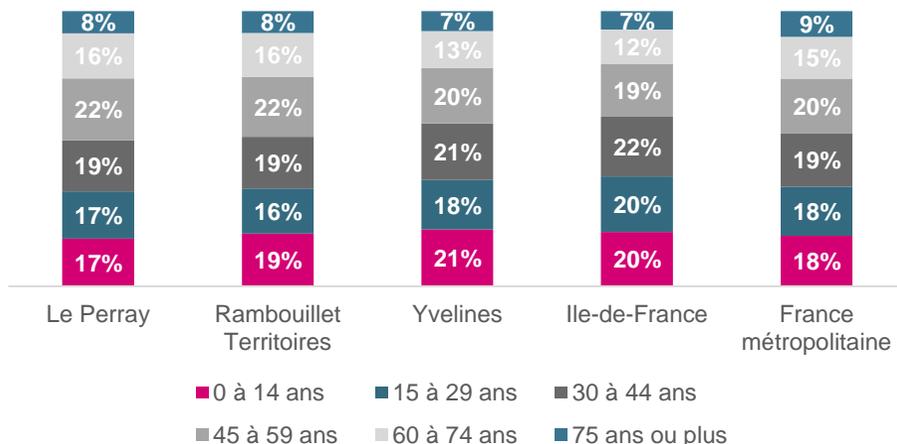


Source : Insee – RP 2014

UNE COMMUNE CONCERNÉE PAR LE VIEILLISSEMENT DE SA POPULATION

- La population du Perray-en-Yvelines est **vieillissante** avec une part de personnes âgées **de plus de 60 ans (24 %)** **supérieure** à la moyenne départementale (20 %) et régionale (19 %) mais similaire à la moyenne nationale.
- En parallèle, la **part d'enfants (0-14 ans)** et de **jeunes de 15 à 29 ans est inférieure** aux autres territoires de comparaison.

Répartition de la population par tranches d'âges en 2014



Source : Insee – RP 2014

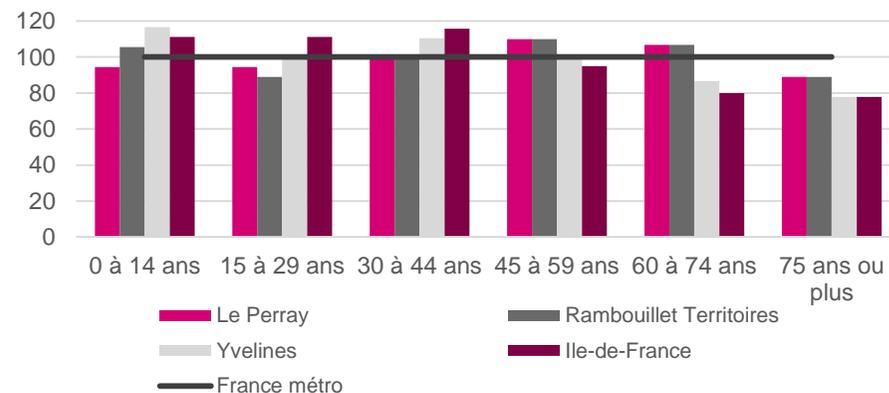
Répartition de la population du Perray par tranches d'âges en 2014

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Le Perray	1 162	1 161	1 249	1 514	1 104	545
	17 %	17 %	19 %	22 %	16 %	8 %

Source : Insee – RP 2014

Population par tranches d'âges au regard de la moyenne nationale en 2014*

(En indice, base 100 : France métropolitaine)



Source : Insee – RP 2014

* Aide à la lecture : lorsque l'indice est supérieur à 100, cela indique que la catégorie est surreprésentée au regard de la moyenne de référence égale à 100 (ici : France métropolitaine) caractérisée par un trait rouge. Inversement, lorsqu'il est inférieur à 100, cela signifie qu'elle est sous-représentée.

DES PERSONNES ÂGÉES MOINS ISOLÉES PAR RAPPORT AUX TERRITOIRES DE COMPARAISON

- En 2014, la part des personnes âgées de **80 ans et plus vivant seules** au Perray-en-Yvelines est **inférieure** aux moyennes observées dans les territoires de comparaison : **43,9 % des Perrotins de plus de 80 ans vivent seuls**, contre 46,6 % dans la communauté d'agglomération, 47,2 % dans le département, 50,6 % dans la région et 49 % au niveau national.
- Entre 2009 et 2014, **la part de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules a fortement diminué** (- 6 points). On observe également une diminution du nombre de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules sur la même période au sein des territoires de comparaison, mais cette diminution est moins importante que pour la commune (entre - 0,5 points et - 2,5 points).
- Toutefois, en dehors des soins infirmiers organisés par l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural). La commune ne compte **pas d'association effectuant des visites au domicile des personnes âgées** afin de lutter contre l'isolement social de ces dernières. De plus, les activités organisées par les associations et par le CCAS nécessitent de se rendre dans les locaux, ce qui peut s'avérer difficile pour des personnes qui ont du mal à se déplacer.

Part des personnes de 80 ans et plus vivant seules

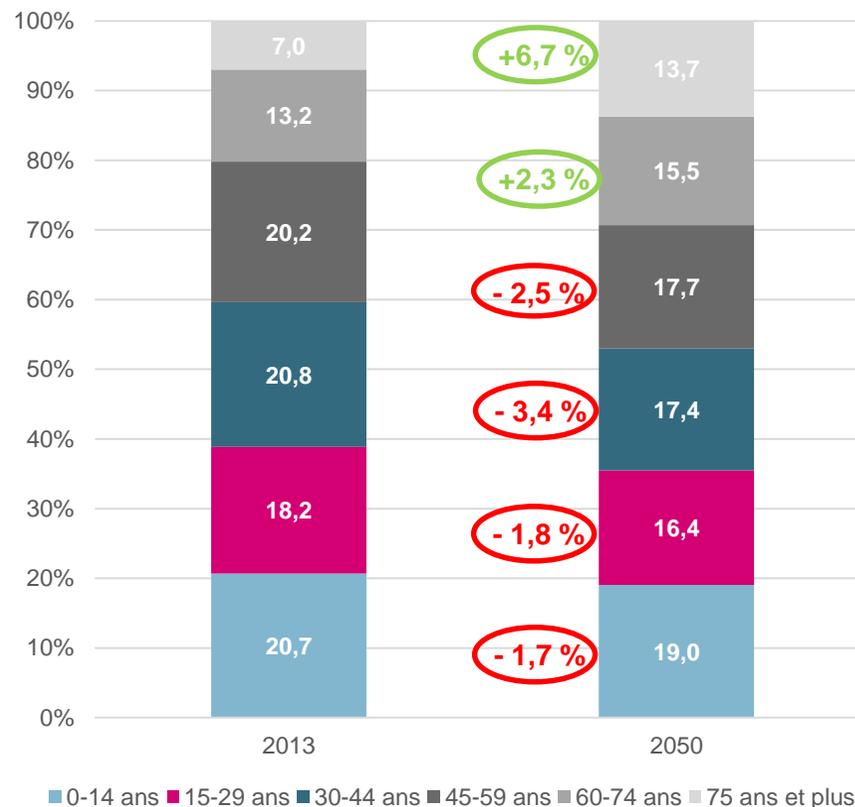
	2009	2014
Le Perray	50	43.9
Rambouillet Territoires	49.1	46.6
Yvelines	48.7	47.2
Ile-de-France	52.3	50.6
France métropolitaine	49.5	49

Source : Insee – RP 2014

UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUI DEVRAIT S'ACCENTUER À L'HORIZON 2050

- D'après les projections de l'OMPHALE, Le vieillissement de la population départementale devrait s'accroître à l'horizon 2050 :
 - La part des **60-74 ans** sur la population totale devrait **augmenter de 2,3 %** par rapport à 2013, passant de 13,2 % à 15,5 %
 - Le part des **75 ans et plus** sur la population totale devrait **augmenter de 6,7 %** par rapport à 2013, passant de 7,0 % à 13,7 %.
 - A l'inverse, toutes les autres tranches d'âges connaissent une diminution de leur part sur la population totale.

Projection de population à 2050 par grandes tranches d'âge à l'échelle du département des Yvelines (en %)



UNE PART DE FAMILLES MONOPARENTALES PARTICULIÈREMENT FAIBLE

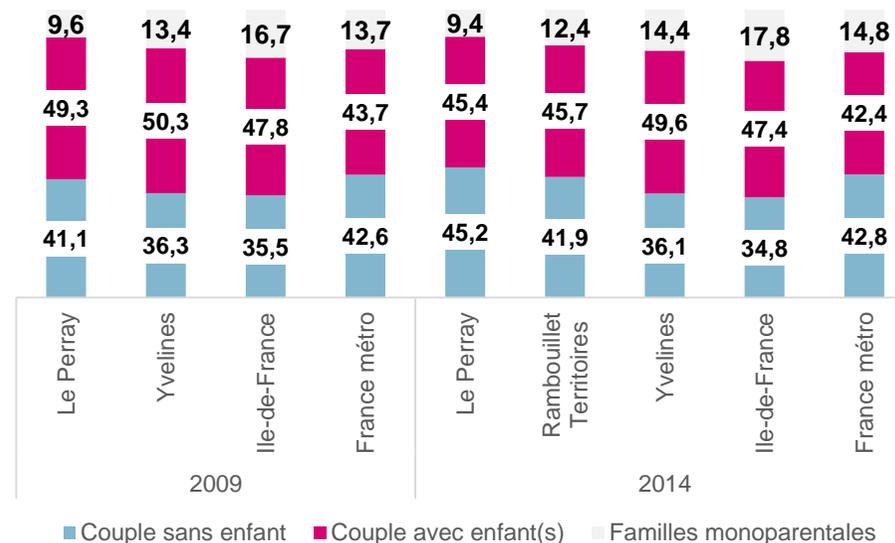
- **2 003 familles** sont recensées dans la commune du Perray-en-Yvelines en 2014.
- En 2014, **la part des familles monoparentales est faible** sur la commune (9,4 %). Par rapport aux territoires de comparaison, **les familles monoparentales** sont nettement **sous-représentées**.
- En parallèle, la **proportion de couples sans enfant (45,2 %) est nettement plus élevée** que dans la communauté d'agglomération (41,9 %), le département (36,1 %), la région (34,8 %) et le territoire national (42,8 %).
- Ce constat est corroboré par **la forte diminution de la proportion de couples avec enfant(s)** dans la commune entre 2009 et 2014 (- 4 points).

Typologie comparée des familles en 2014 en valeur absolue et en %

	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale
Le Perray	904	909	189
	45,2 %	45,4 %	9,4 %
Rambouillet Territoires	41,9 %	45,7 %	12,4 %
Yvelines	36,1 %	49,6 %	14,4 %
Ile-de-France	34,8 %	47,4 %	17,8 %
France métropolitaine	42,8 %	42,4 %	14,8 %

Source : Insee – RP 2014

Evolution des structures familiales entre 2009 et 2014 (%)



■ Couple sans enfant ■ Couple avec enfant(s) ■ Familles monoparentales

Source : Insee – RP 2014

1.3 | Education et emploi

UN FAIBLE TAUX DE SCOLARISATION AU-DELÀ DU SECONDAIRE

- Afin de formaliser les objectifs de la commune concernant la scolarité des jeunes Perrotins, la ville du Perray-en-Yvelines a réalisé **un projet éducatif** en 2014. A cette date, **646 enfants** fréquentaient les écoles du Perray : 207 élèves l'école maternelle et 439 élèves en élémentaire (la Barantonnerie ou les Platanes). A l'issue du primaire, les élèves résidant dans la commune du Perray-en-Yvelines dépendent du **Collège** situé aux **Essarts-le-Roi** et du **Lycée à Rambouillet**. Dans le cadre du projet de l'éco-quartier de la Perche aux Mares, la commune va se doter d'ici 2021 d'un **quatrième groupe scolaire**. Dans un premier temps cet équipement pourra être **modulable** et permettre d'autres types d'accueil.
- La part des enfants de **2 à 5 ans scolarisés** est **inférieure** à celle des territoires de comparaison : 70,9 % des Perrotins sont scolarisés, contre 73,1 % dans la communauté d'agglomération et 74 % au niveau national. En effet, sur la commune du Perray, les enfants sont scolarisés à partir de 3 ans. A contrario, la part des Perrotins **scolarisés entre 6 et 17 ans est élevée**, avec des taux globalement supérieurs aux territoires de comparaison. Ainsi, 98,5 % des Perrotins âgés de 15 à 17 ans sont scolarisés, contre seulement 96,8 % au niveau régional et 96,1 % au niveau national.
- Au-delà du secondaire, **l'écart se creuse** avec 52,6 % des Perrotins de **18 à 24 ans scolarisés** contre 57,5 % au niveau de la communauté d'agglomération, 59,3 % au niveau départemental et 60,2 % au niveau régional. Le taux de Perrotins scolarisés reste néanmoins comparable à la référence nationale (52,4 %). **Entre 25 et 29 ans, le taux de scolarisation** dans la commune est **inférieur** aux moyennes observées dans les territoires de comparaison. Ainsi, 6,3 % des Perrotins de 25 à 29 ans sont scolarisés, contre 7,5 % dans le département et 11 % dans la région.

Part de la population scolarisée selon l'âge en 2014 (%)

	2-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus
Le Perray en Yvelines	70,9	97,9	99,2	98,5	52,6	6,3	0,7
Rambouillet Territoires	73,1	97,8	99,3	98,7	57,5	7,4	0,8
Yvelines	71,8	98,2	98,8	97,4	59,3	7,5	1,1
Ile-de-France	71,2	98,0	98,6	96,8	60,2	11,0	1,5
France métrop.	74,0	98,3	98,8	96,1	52,4	7,7	0,9

Localisation des établissements scolaires



Source : Ville du Perray-en-Yvelines

UNE FORTE PROPORTION DE BACHELIERS ET DE DIPLÔMÉS D'UN CAP OU BEP

- La population du Perray-en-Yvelines est **diplômée**. En effet, la commune présente **une part de non diplômés (19,6 %) très inférieure à la moyenne nationale (31,1 %) et régionale (27,2 %)**. Ce taux est également inférieur aux moyennes observées pour la communauté d'agglomération (21,7 %) et le département (23,6 %).
- La part de la population du Perray titulaire d'un **CAP ou d'un BEP** est **similaire** à la moyenne nationale mais **supérieure aux moyennes des autres territoires de comparaison**. En parallèle, la part de **bacheliers** parmi la population non scolarisée de plus de 15 ans dans la commune est **surreprésentée** avec 17,5 % contre 17,2 % dans la communauté d'agglomération, 16,5 % dans les Yvelines, 16,6 % en Ile-de-France et 16,8 % au niveau national.
- En revanche, la **part de diplômés de l'enseignement supérieur est moindre** avec 38,7 % de diplômés contre 42,3 % au niveau de la communauté d'agglomération, 41,8 % au niveau départemental et 39,5 % au niveau régional. Ce taux est néanmoins **supérieur à la référence nationale (27,8 %)**.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2014 (%)

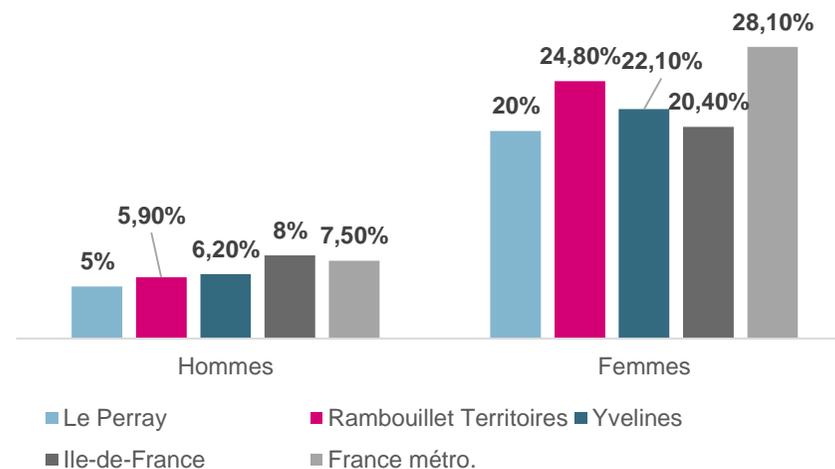
	Aucun diplôme ou au plus un BEPC, brevet des collèges ou DNB	CAP ou BEP	Baccalauréat général	Diplôme de l'enseignement supérieur
Le Perray	19,6 %	24,1 %	17,5 %	38,7 %
Rambouillet Territoires	21,7 %	18,8 %	17,2 %	42,3 %
Yvelines	23,6 %	18,1 %	16,5 %	41,8 %
Ile-de-France	27,2 %	16,7 %	16,6 %	39,5 %
France métrop.	31,1%	24,3 %	16,8%	27,8 %

Source : Insee – RP 2014

DES CONTRATS À TEMPS PARTIEL QUI CONCERNENT DAVANTAGE LES FEMMES ET LES JEUNES

- La part des **15-64 ans salariés à temps partiel** dans la commune est **inférieure** aux territoires de comparaison quel que soit le sexe.
- La part des **contrats à temps partiel** est plus **élevée** chez les **femmes** (entre 17,7 % et 39,3 %) que chez les hommes (entre 5 % et 21,1 %), quelle que soit la tranche d'âge. Cette proportion est **équivalente** à celle des territoires de comparaison.
- Quel que soit le sexe, la part de contrats à **temps partiel** est plus **élevée chez les jeunes (15-24 ans)**, avec notamment une **surreprésentation des femmes : 39,3 % des femmes de 15 à 24 ans** travaillent à **temps partiel** dans la commune, contre 39,2 % dans la communauté d'agglomération, 37,8 % dans le département, 37,9% en Ile-de-France et 37,6% au niveau national.

Part des salariés de 15 à 64 ans à temps partiel par sexe en 2014



Source : Insee – RP 2014

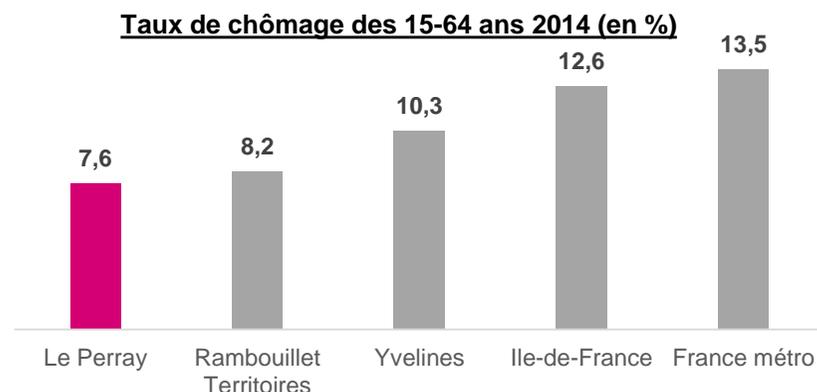
Part de salariés de 15 à 64 ans à temps partiel par sexe et âge en 2014 (%)

	Le Perray		Rambouillet Territoires		Yvelines		Ile-de-France		France métro	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble	5	20	5,9	24,8	6,2	22,1	8	20,4	7,5	28,1
15 à 24 ans	21,1	39,3	22,8	39,2	28,4	37,8	28,9	37,9	21,8	37,6
25 à 54 ans	2,8	17,7	3,9	23,4	3,5	20,2	5,6	18,3	5,2	26,5
55 à 64 ans	5	18,9	6,4	23,4	6,1	23,3	7,8	21	9,3	31,1

Source : Insee – RP 2014

UNE COMMUNE PEU TOUCHÉE PAR LE CHÔMAGE

- La commune du **Perray-en-Yvelines** présente un **taux de chômage nettement inférieur** à celui des territoires de comparaison, et ceci quels que soient le sexe et l'âge considérés. Ainsi, **seuls 7,6 % des 15-64 ans** sont touchés par le chômage en 2014 sur la commune, contre 8,2 % pour la communauté d'agglomération et 10,3 % pour les Yvelines.
- La part des **15-24 ans** touchée par le chômage est **particulièrement faible** (18,6 % pour les hommes et 14 % pour les femmes), au regard des taux des territoires de comparaison.
- De même la tranche d'âge des **25-54 ans** ainsi que celle des **55-64 ans** présente un **taux de chômage inférieur** à celui des territoires de comparaison (hommes et femmes).
- Seul le **taux de chômage des hommes de 25 à 64 ans** sur le territoire de la **communauté d'agglomération** est inférieur au taux de la commune.



Source : Insee – RP 2014

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2014 (en %)

	Le Perray		Rambouillet Territoires		Yvelines		Ile-de-France		France métro	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
15 à 24 ans	18,6	14	24	19	24,1	22,3	27,5	24,1	28,6	29,4
25 à 54 ans	6,8	6,7	6,3	7,5	8,3	9,7	10,6	12	11	12,7
55 à 64 ans	6,5	5,6	5,8	7	8,2	8,5	10,7	9,8	10,4	10,5

Source : Insee – RP 2014

UNE SOIXANTAINE DE JEUNES DU PERRAY-EN-YVELINES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE EN 2016

- La Mission locale Rambouillet 78 couvre **105 communes**, dont la commune du Perray en Yvelines. La permanence la plus proche se situe à Rambouillet.
- La Mission locale Rambouillet 78 observe une **augmentation du décrochage scolaire** sur toutes les tranches d'âges et toutes les filières depuis plusieurs années. Au Perray en Yvelines, la tendance est plutôt à la stabilité avec **62 jeunes suivis en 2014 et 67 en 2015**.
- Au 31 décembre 2016, **33 jeunes** du Perray-en-Yvelines ont été accueillis pour la **première fois**. Au total, **59 jeunes** ont été suivis par la Mission locale durant l'année **2016**, soit une **diminution de 5 %** par rapport à **2014** (62 jeunes).
- Les accueillis par la mission locale ont besoin d'un **accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel**, soit suite à un **décrochage scolaire** (orientation par défaut, non valorisation des filières professionnelles ou de l'alternance,...) soit dans le cadre d'une **réorientation** (absence de perspectives, de sens par rapport à l'orientation choisie).
- Le **bassin d'emploi** du Perray-en-Yvelines se caractérise par **des besoins** dans les secteurs du commerce, des espaces verts, de la logistique, de la restauration, et dans une moindre mesure, du bâtiment. Certains emplois ne sont pas pourvus en raison du manque de valorisation et d'attractivité de certains métiers.

Âge et niveau de formation des jeunes Perrotins suivis à la mission locale

	Femmes	Hommes	Total
16-17 ans	1	2	3
18-21 ans	7	13	20
22-25 ans	21	13	34
26 ans et plus	0	2	2
	Femmes	Hommes	Total
<3^{ème}, 3^{ème}, 1^{ère} année de CAP ou BEP	3	8	11
CAP/BEP/2^{nde} générale	7	5	12
Bac	13	17	30
Bac+2, +3, +4, +5 et plus	6	0	6

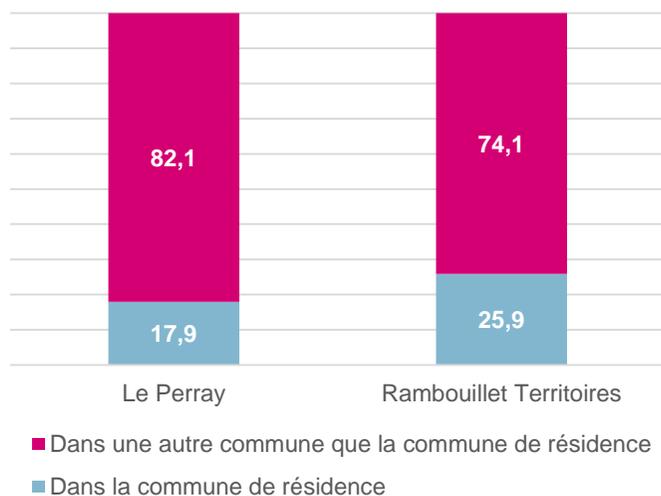
Répartition des services proposés en 2016 par la Mission locale au Perray en Yvelines (en %)



UNE COMMUNE PEU POURVOYEUSE D'EMPLOIS

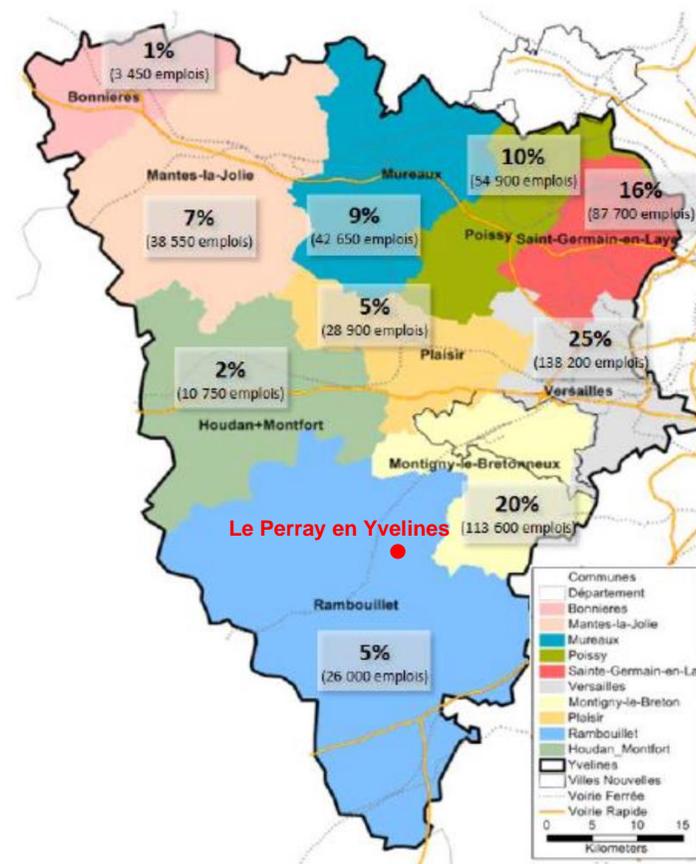
- 82,1 % des **actifs de 15 ans ou plus** résidant à Le Perray-en-Yvelines **travaillent** en 2014 dans une **autre commune**.
- Par ailleurs, les données portant sur la communauté d'agglomération montrent que **74,1 %** des actifs de 15 ans ou plus y résidant travaillent **hors de Rambouillet Territoires**.
- Les Perrotins travaillent principalement à **Saint-Quentin en Yvelines**, à **Paris** ou en **banlieue parisienne**.

Lieu de travail des actifs ayant un emploi résidant dans la commune ou dans la communauté d'agglomération en 2014 (en %)



Source : Insee – RP 2014

Répartition de l'emploi par bassin de mobilité en 2010 (en %)



Source : Pré-étude du projet Ruche Macauto sur le territoire ville Le Perray en Yvelines

1.4 | Pauvreté et précarité sur le territoire

UN REVENU MÉDIAN RELATIVEMENT ÉLEVÉ MAIS UN TAUX DE PAUVRETÉ SUPÉRIEUR À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARMIS LES LOCATAIRES

- La médiane du revenu disponible par unité de consommation dans la commune du Perray-en-Yvelines est **supérieure (26 374 €)** à celle du département (25 421 €), de la région (22 379 €) et de la France métropolitaine (20 185 €) mais **inférieure** à celle de la **communauté d'agglomération (26 868 €)**.
- La part des **prestations sociales** (prestations familiales, minima sociaux, prestations logement) dans les **revenus** des habitants de la commune en 2013 (2,5 %) est **inférieure** à celle des territoires de comparaison (2,6 % pour la communauté d'agglomération, 3,3 % pour le département, 4,3 % pour la région et 5,2 % pour la France).
- A fin 2016, le Perray en Yvelines comptait **203 allocataires de la CAF sous les seuils des bas revenus**, dont 97 personnes isolées, 53 monoparents, 41 couples avec enfants, 12 couples sans enfant.

Revenus des foyers allocataires* de la CAF au Perray en Yvelines au 31.12.2016

	Nombre
Allocataires dont les revenus sont composés à 50% des prestations de la CAF	130
Allocataires dont les revenus sont composés à 100% des prestations de la CAF	68
Allocataires à bas revenus (1043€ par UC)	203
Personnes vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	421

Source : CAF

- Le **taux de pauvreté*** parmi les **locataires** de la commune (14,9 %) est **très inférieur** à la moyenne départementale (19,1 %), régionale (25,1 %) et nationale (27 %), mais **supérieur** au taux de la **communauté d'agglomération (12 %)**.

* Voir glossaire en fin de document

Médiane du revenu disponible* par unité de consommation* en 2013

	€
Le Perray	26 374
Rambouillet Territoires	26 868
Yvelines	25 421
Ile-de-France	22 379
France métropolitaine	20 185

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

Part des prestations sociales dans les revenus disponibles en 2013 (%)

	Le Perray	Rambouillet Territoires	Yvelines	Ile-de-France	France métró
Part des prestations sociales	2,5	2,6	3,3	4,3	5,2
Dont prestations familiales	1,5	1,6	1,9	2	2,2
Dont minima sociaux	0,4	0,4	0,6	1,1	1,5
Dont prestations logement	0,5	0,5	0,7	1,1	1,4

Source : Insee – RP 2013

Taux de pauvreté* parmi les locataires en 2013 (%)

	%
Le Perray	14,9
Rambouillet Territoires	12
Yvelines	19,1
Ile-de-France	25,1
France métropolitaine	27

Source : Insee – RP 2013

UN ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRÉCAIRES EXISTANT MAIS À RENFORCER

- Pour les personnes qui rencontrent des **problématiques sociales**, les **deux assistantes sociales de secteur** réalisent des permanences plusieurs fois par semaine au pôle médico-social de la commune. Parmi les principales problématiques rencontrées : accès et maintien dans le logement et santé (psychologie, addictologie, etc.).
- Le **Centre Communal d'Action Sociale** prévoit également des aides pour les personnes en difficulté : bons alimentaires, secours EDF, allocations chauffage, allocations téléphone et secours divers. Des aides financières sont également prévues dans le cadre scolaire (classes découvertes). Les tarifs de la cantine et de l'accueil de loisirs sont déterminés selon le quotient familial.
- Une trentaine de familles de la commune bénéficient des **colis alimentaires du Secours Populaire, qui sont distribués 2 fois par semaine**. L'Association va ouvrir début 2018 un **pôle social** sur la commune du Perray à destination des bénévoles de l'association. Ces derniers auront accès à un ordinateur avec une connexion internet pour réaliser les recherches nécessaires afin d'aider les personnes.
- Plus généralement, un grand nombre de personnes rencontrent des difficultés dans la réalisation des **démarches administratives** et pour l'accès à un outil informatique permettant de faire les démarches en ligne. La Mairie ne propose pas d'accompagnement dans la réalisation des démarches.
- La commune ne compte **pas de centre socio-culturel, de maison de quartier ni de café associatif** accessible aux résidents et permettant de favoriser le lien social chez des personnes isolées et/ou en difficulté. Ce type de lieu pourrait faciliter le repérage des personnes en difficulté. Le repérage peut s'effectuer également par le biais de l'école, des bailleurs sociaux, des associations, des médecins ou au moment de la distribution du colis de Noël chez les personnes âgées, mais la communication n'est pas toujours fluide.

UN NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN DIMINUTION

- Le Département des Yvelines recense la **part la plus faible** de la **population couverte** par le RSA** (4,7 %) en comparaison avec la région (7,4 %) et la France métropolitaine (7,7 %). En 2016, le Perray-en-Yvelines compte **73 foyers allocataires du RSA*** pour un total de **127 personnes couvertes****. Depuis 2011, le **nombre d'allocataires du RSA** a diminué de - 3 % et le **nombre personnes couvertes** a diminué de - 6 % dans la commune.
- En août 2017, 74 personnes du Perray ont des droits ouverts au RSA et bénéficient d'un versement***. **La répartition homme-femme est équilibrée parmi les bénéficiaires. Les hommes bénéficiaires du RSA au Perray sont relativement plus jeunes et les femmes plus âgées** : 19 hommes et 13 femmes de 26-34 ans, 12 hommes et 8 femmes de 35-44 ans, 6 hommes et 13 femmes de 45-54 ans et 7 hommes et 6 femmes de 55-64 ans.
- Le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires RSA est assuré par **le Pôle Insertion du département**, sauf pour **les familles monoparentales avec enfant de moins de 3 ans, qui sont suivies par la CAF**. Plusieurs dispositifs d'accompagnement sont mis en place en fonction des situations (accompagnement professionnel par Pôle Emploi, accompagnement social par le Pôle Insertion, ou binôme Pôle Emploi-Pôle Insertion).
- Parmi les 31 personnes du Perray orientées vers un dispositif d'accompagnement vers l'emploi, **12 ont un niveau BEP/CAP, 7 ont un niveau Bac et 6 ont un niveau Bac+5 et plus**. Un système de **parrainage par des entreprises** est également mis en place. Le Sud Yvelines est marqué par un fort taux de personnes qui se déclarent sous le statut d'auto-entrepreneurs dans l'objectif de créer leur emploi, et une part importante d'artistes. Le Conseil départemental met en place des actions collectives à destination de ces personnes.

Taux de la population couverte** par le RSA

	Taux de population couverte par le RSA en % au 31.12.2015
Yvelines	4,7 %
Ile-de-France	7,4 %
France métro	7,7 %

Source : Drees, Statiss

Nombre de foyers allocataires* et de personnes couvertes** par le RSA dans la commune

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de foyers allocataires du RSA	71	65	78	91	96	73
Nombre de personnes couvertes par le RSA	136	247	136	167	182	127

Source : CAF

*Le foyer allocataire est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge).

** Les personnes couvertes sont les allocataires, leurs conjoints et les personnes à charge des allocataires

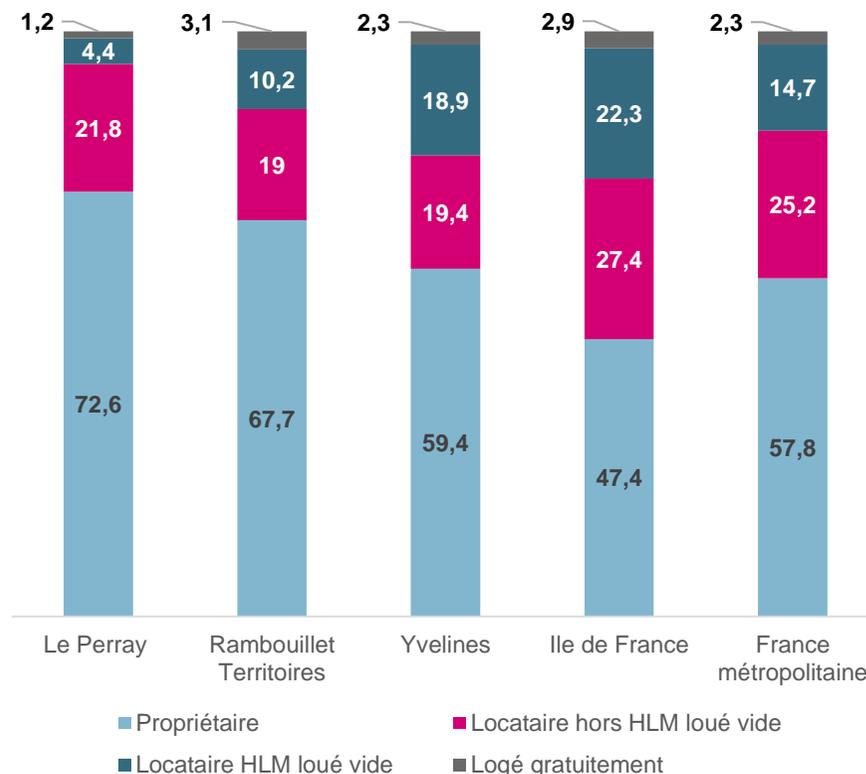
*** Source : Conseil départemental, Pôle Insertion

1.5 | Logement

UN NOMBRE IMPORTANT DE PROPRIÉTAIRES ET UN TAUX DE LOCATAIRES HLM PLUTÔT FAIBLE

- Les logements du Perray-en-Yvelines sont majoritairement occupés par des ménages propriétaires de leur logement principal. En effet, en 2014, **72,6 %** du parc de logements du Perray-en-Yvelines était occupé par des **propriétaires**. Ce taux est nettement supérieur à ceux observés dans la communauté d'agglomération (67,7 %), le département (59,4 %), la région (47,4 %) et la France métropolitaine (57,8 %).
- Le taux de **locataires d'HLM** loué vide* dans la commune (4,4 %) est, lui, bien **inférieur** à ceux de la communauté d'agglomération (10,2 %), du département (18,9 %), de la région (22,3 %) et du territoire national (14,7 %).

Structure du parc de résidences selon le statut d'occupation en 2014 (%)



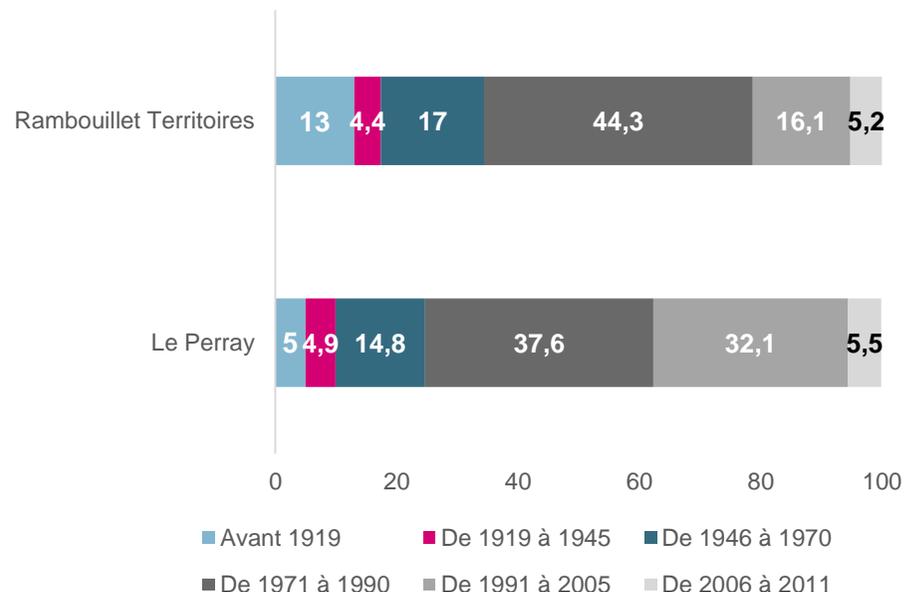
Source : Insee – RP 2014

* Voir glossaire en fin de document

UN PARC DE LOGEMENTS PRINCIPALEMENT DE GRANDE TAILLE ET CONSTRUIT APRÈS LES ANNÉES 1970

- Le **parc de logements** de la commune est **plus récent** que celui de la communauté d'agglomération. En effet, selon les données de l'INSEE, 75,2 % des résidences principales du Perray-en-Yvelines ont été construites après 1970 (dont 37,6 % après 1990), contre 65,6 % sur Rambouillet Territoires. Le parc devrait donc bénéficier d'un **confort énergétique** relativement bon. Certains logements du parc privé sont néanmoins en état d'insalubrité, ce qui engendre notamment des dépenses énergétiques très élevées pour les locataires.
- Par ailleurs, dans le cadre du programme « **La Forêt Verte** », **164 nouveaux logements ont été construits en 2013**. Ces données récentes n'ont probablement pas été comptabilisées dans les statistiques de l'INSEE présentées ci-dessus. Ainsi, il s'avère que le **pourcentage de résidences principales du Perray construites après 1970 est probablement supérieur à 75,2 %**.
- Le parc de logement sur Le Perray est **principalement composé de pavillons de grande taille**. La part de logements de petite et moyenne taille est faible sur la commune et les **coûts** à la location et à l'achat sont importants. Dans ces conditions, **les jeunes et les jeunes couples avec enfants sont souvent contraints de quitter la commune**.
- Toutefois les **projets de construction récents** favorisent les logements de petite et moyenne taille : Forêt Verte, La Perche aux Mares.

Répartition des résidences principales selon la période d'achèvement (%)



Source : Insee – RP 2014

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2014

	Le Perray en Yvelines	Rambouillet Territoires	Yvelines	Ile de France
1 pièce	7,6 %	5,9%	6,1%	11,4%
2 pièces	12,1 %	11,0%	12,9%	20,5%
3 pièces	12,3 %	16,4%	22,5%	25,5%
4 pièces	20,0 %	19,0%	23,3%	20,8%
5 pièces ou plus	48,1 %	47,8%	35,2%	21,7%

Source : Insee – RP 2014

UN MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET D'HÉBERGEMENTS D'URGENCE

- La commune du Perray-en-Yvelines compte **191 logements sociaux** (avec les appartements de la Résidence Autonomie St Jacques) au 1^{er} janvier 2017. Le parc est réparti ainsi :
 - 137 logements sociaux gérés par 4 bailleurs sociaux (TOIT ET JOIE, DOMNIS, MOULIN VERT et ADOMA)
 - 53 logements de la Résidence autonomie Saint Jacques (S.A EFIDIS)
 - 25 logements gérés par la Mairie
 - 1 logement conventionné détenu par des personnes physiques
- Selon l'étude de territoire réalisée en 2009, **ces logements sociaux n'ont pas un positionnement clair dans le paysage communal** : absence d'espace extérieur, ensembles sociaux isolés,...
- La commune s'est d'ores et déjà emparée de cette problématique dès 2008 en engageant une **réflexion globale** sur le devenir de son territoire à **20-25 ans**. La commune a ainsi mis en place un périmètre d'étude en vue **d'urbaniser plusieurs** secteurs de la commune*.
- Ce plan d'aménagement prévoit que **le taux de logements sociaux** de la commune atteigne le taux réglementaire de **25 % progressivement, par période triennale**. En effet, la commune est soumise à la loi SRU depuis son intégration à la CART au 1^{er} janvier 2017 et atteindre le taux réglementaire de logement sociaux d'ici 2015.
- La commune du Perray compte **un local d'hébergement d'urgence, permettant l'accueil d'une personne seule**. Les familles avec enfants n'ont donc pas la possibilité d'y être hébergées.

* Une description plus détaillée de ce plan d'aménagement est présentée dans la diapositive suivante

UN PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT QUI PRÉVOIT LA CRÉATION D'ENVIRON 600 LOGEMENTS D'ICI 6 ANS

- Afin de répondre aux besoins des Perrotins et aux objectifs du schéma de cohérence territoriale (SCOT) Sud Yvelines prévoyant la construction de près de 600 logements d'ici 6 ans, le Perray-en-Yvelines prévoit notamment le **réaménagement de deux secteurs** de la commune :
 - Le **Planit et la Perche aux Mares**, au Sud de la commune
 - La **Grande Haie, les Haphleries et la Grenouillère**, au Nord de la commune
- Il s'agit de construire environ **600 logements supplémentaires**, tout en garantissant **des aménagements écologiques**. Cette diversification du parc permettra notamment de :
 - Accueillir une population de **jeunes ménages** ;
 - Accroître l'offre de **petits logements** ;
 - Améliorer l'offre **locative de qualité** et accessible à toutes les catégories sociales ;
 - Proposer une offre **en accession**.
- Ce plan de réaménagement prévoit notamment la création d'un éco-quartier, au niveau de la Perche aux Mares, comportant différents équipements publics dont **un groupe scolaire**, une extension de **l'accueil de loisirs sans hébergement** (à vocation évolutive selon les besoins) et **des logements** (400 logements majoritairement collectifs). **Le démarrage des travaux** de construction de l'éco-quartier est prévu pour le **1^{er} semestre 2019**.

Schéma d'aménagement de la commune du Perray-en-Yvelines

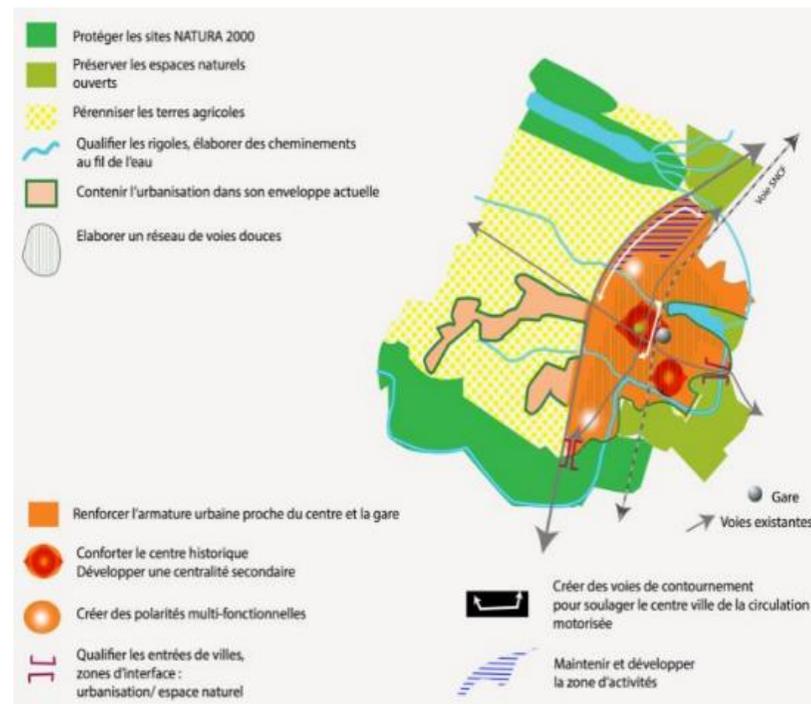


Source : Appel à projet Région IDF – 100 Futurs Quartiers Innovants et Ecologiques : Projet d'Ecoquartier du Perray-en-Yvelines – Septembre 2016

L'ÉCOQUARTIER DE LA PERCHE AUX MARES : UN PROJET INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE

- Le plan de réaménagement prévoit notamment la création d'un écoquartier, au niveau de la Perche aux Mares, à proximité de la gare et de l'entreprise Eiffage construction. L'écoquartier comportera différents équipements publics dont **un groupe scolaire**, une extension de **l'accueil de loisirs sans hébergement** (à vocation évolutive selon les besoins) **et des logements** (400 logements majoritairement collectifs).
- Le projet d'écoquartier est tourné vers le **respect de l'environnement** (rigoles, environnement, faune, flore,...) et **l'innovation numérique** (objectif d'économie d'énergie et de production énergétique). Il a été élaboré en partenariat avec des étudiants du cursus MBA Smart City et Smart Energy de l'Institut Léonard de Vinci (La Défense), pour répondre aux besoins présents et à venir des Perrotins. De nombreuses start-up et entreprises sont associées et participent au projet. De même, l'ensemble des **perrotins** sont impliqués et accompagnés dans le changement lié à ce nouveau quartier, de la conception du projet (enquêtes, réunions publiques,...) à la mise en œuvre de projets locaux (AMAP, épicerie solidaire, café associatif...). Ainsi, une **Maison du projet** sera créée en 2018 pour informer sur le nouvel écoquartier, favoriser la participation citoyenne et créer du lien autour de ce projet.
- Le projet a été retenu par la région Île-de-France parmi les **16 premiers quartiers innovants et écologiques pour l'Île-de-France de demain**.
- Le démarrage des travaux** de construction de l'écoquartier est prévu pour le **1^{er} semestre 2019**.

Orientation d'aménagement de la commune du Perray-en-Yvelines



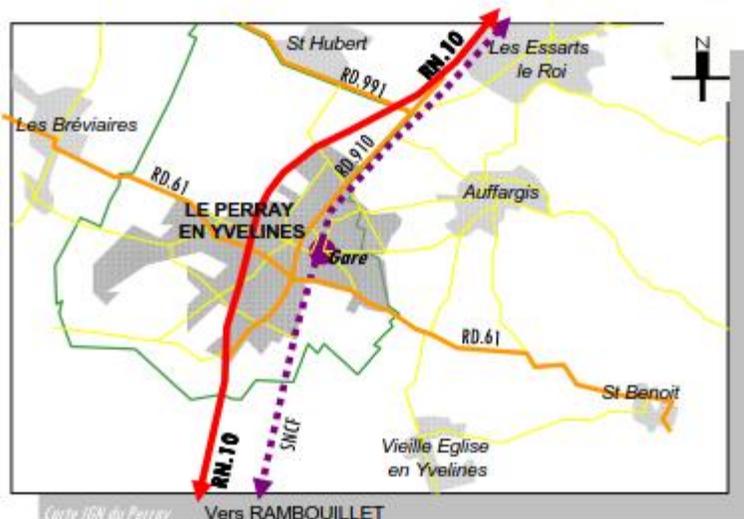
Source : Appel à projet Région IDF – 100 Futurs Quartiers Innovants et Ecologiques : Projet d'Ecoquartier du Perray-en-Yvelines – Septembre 2016

1.6 | Mobilité - transports

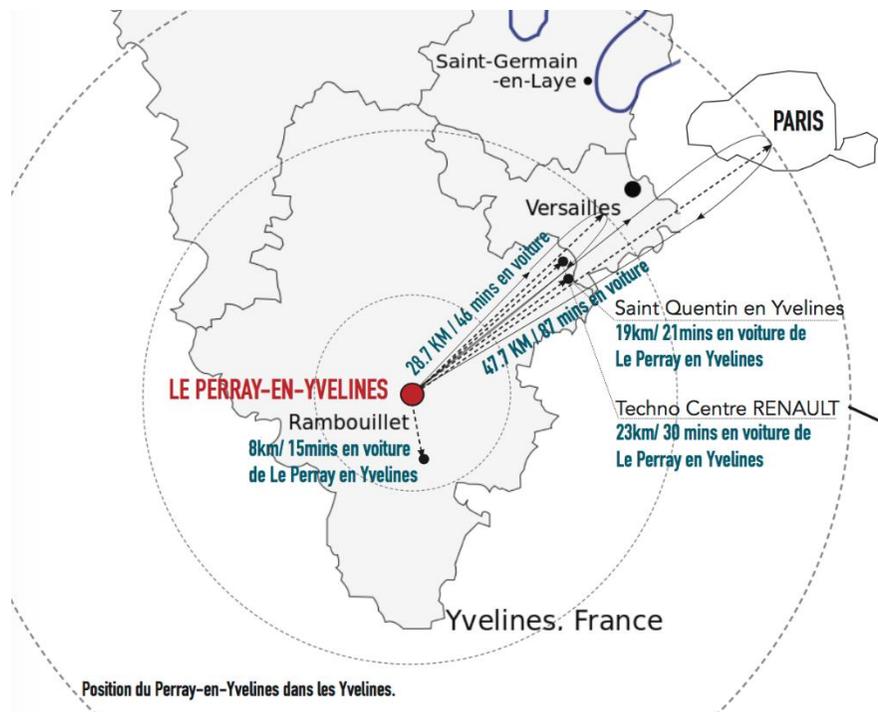
UNE COMMUNE FACILEMENT ACCESSIBLE EN VOITURE

- Le Perray-en-Yvelines est **facilement accessible** en voiture par la route nationale 10, ainsi que par les routes départementales 910 et 61.
- La commune est située à **moins d'une heure du périphérique parisien** en voiture.
- Afin de répondre aux besoins existants et futurs des Perrotins en matière de mobilité, un **projet d'aménagement d'une nouvelle branche sur l'échangeur de la Croix Saint-Jacques est actuellement en cours de réflexion** et devra permettre de fluidifier le trafic.
- Les actifs perrotins se rendent à leur lieu de travail principalement en voiture (65 %) et près de 30 % utilisent les transports en commun.

Les axes routiers et ferroviaires traversant la commune



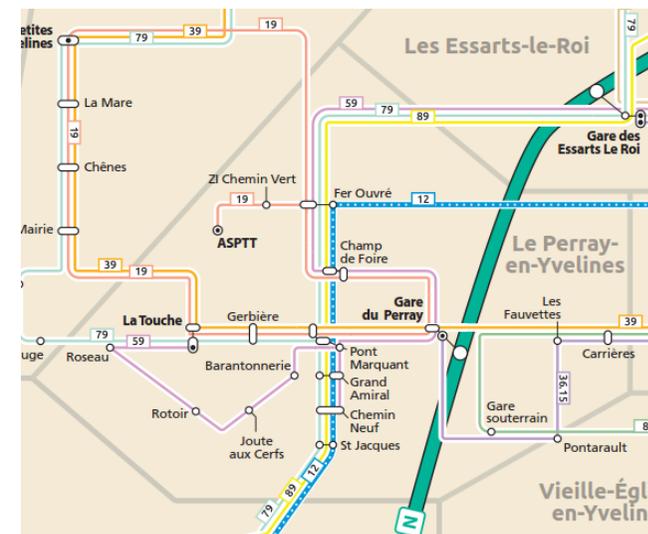
Temps d'accès en voiture vers les principaux lieux de travail



UNE COMMUNE BIEN DESSERVIE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

- La commune dispose d'une gare, desservant le centre-ville de façon satisfaisante (entre 3 et 7 minutes) et permettant de rejoindre Paris-Montparnasse en 50 minutes et Rambouillet en 7 minutes environ via la ligne N du Transilien (Paris – Montparnasse – Rambouillet). Des zones résidentielles sont à 10 - 15 minutes à pied de la gare.
- La commune du Perray-en-Yvelines est bien desservie par les lignes de bus :
 - Une ligne de bus express reliant Rambouillet à Saint-Quentin-en-Yvelines (ligne 12) passant toutes les heures
 - 6 lignes complémentaires de bus (à faible fréquence en dehors des heures de pointe)
 - Des lignes régulières à vocation scolaire
- Afin de faciliter la mobilité des personnes âgées et handicapées et des anciens combattants, le Département finance le titre de transport Améthyste pour permettre, sous conditions d'éligibilité* de voyager gratuitement. Le CCAS instruit les demandes (40 en 2015, 41 en 2016 et 40 de janvier à septembre 2017)
- Par ailleurs, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires a mis en place de nombreux dispositifs afin de favoriser la mobilité de ses habitants, en privilégiant les modes de déplacement propres :
 - Depuis l'été 2015, prêt de véhicules connectés aux 36 communes membres de la communauté d'agglomération et mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents,
 - En 2016, déploiement d'un réseau de 20 bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place d'un système de covoiturage et expérimentation d'un dispositif d'auto-partage,
 - En 2017, installation de 10 bornes de recharge supplémentaires.

Plan du réseau de transports en commun

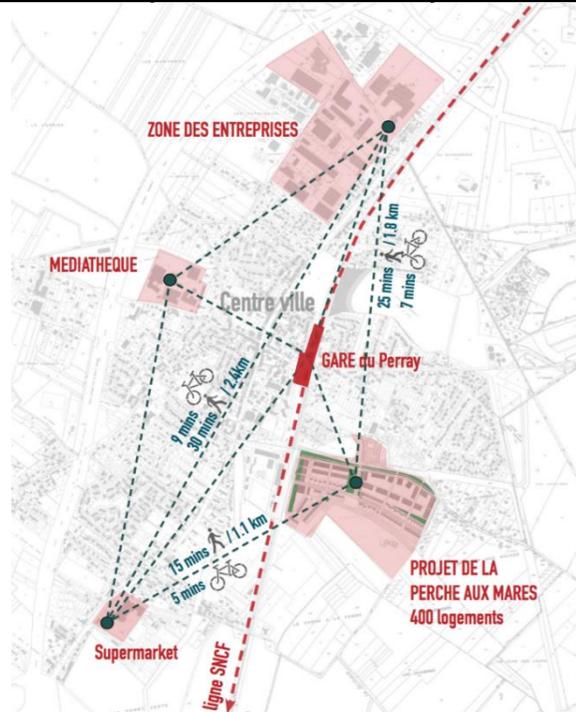


Source : site internet de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires

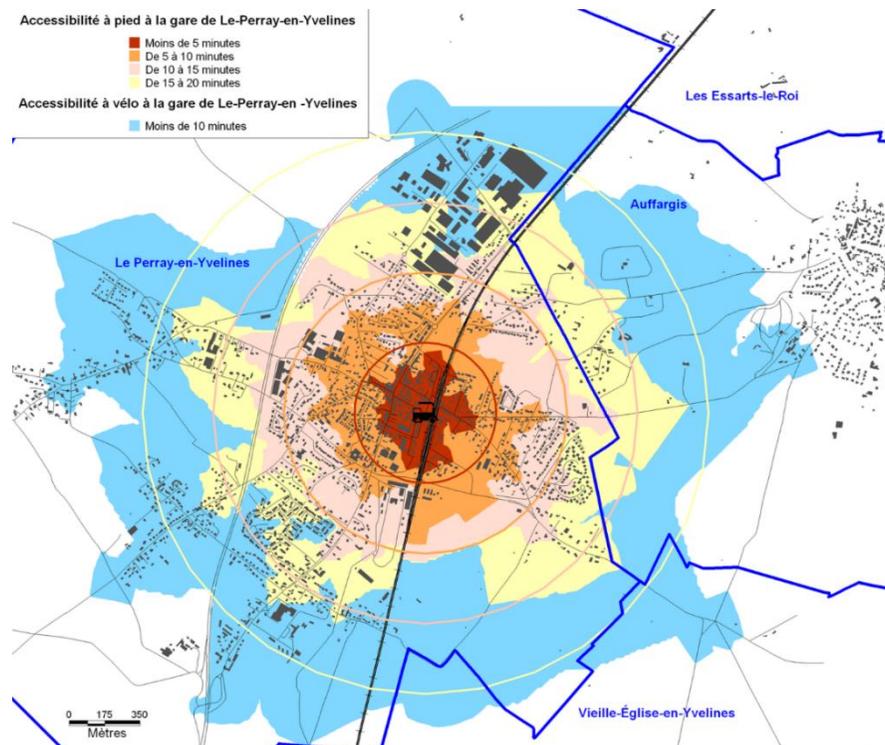
UN CENTRE-VILLE FACILEMENT ACCESSIBLE À PIED ET À VÉLO

- Le centre-ville du Perray-en-Yvelines est facilement accessible à pied et en vélo. Près de **60 % des Perrotins se rendent à la gare pied**. Un tiers des usagers s'y rend en voiture. En effet, d'importantes zones résidentielles sont situées à plus de 10 ou 15 minutes à pied.
- Des aménagements sont réalisés sur la commune afin de favoriser les **modes de transport doux** : pistes cyclables, abri-vélos. La commune mène également des réflexions sur les transports de demain, notamment en lien avec le nouvel éco-quartier : voiture autonome, navette autonome.
- En matière d'accessibilité, malgré certains aménagements, un grand nombre de **trottoirs** reste très **difficilement accessibles** pour les personnes à mobilité réduite.

Distances à pied et à vélo au Perray en Yvelines



Accessibilité à la gare du Perray en Yvelines à pied et à vélo



1.7 | L'offre d'accueil de la petite enfance et de l'enfance

UN TAUX DE COUVERTURE GLOBAL DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT TRÈS SATISFAISANT MAIS LIMITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF

- Selon les données 2015 de la CAF, **le taux de couverture global de l'accueil jeune enfant*** dans la commune du Perray-en-Yvelines **s'élève à 85,9 soit un taux très supérieur à celui du département** (58,6). En revanche, on constate que cet accueil est principalement individuel.
- La commune compte sur son territoire un **Relais Intercommunale des Assistantes Maternelles (RIAM)**. Il s'agit d'un service de la communauté d'agglomération destiné aux parents, aux enfants et aux assistantes maternelles.

Accueil collectif

- La commune du Perray-en-Yvelines compte une **crèche de 20 berceaux**, dont 18 contrats crèche et 2 contrats multi-accueil, pouvant accueillir des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. **L'amplitude horaire de la crèche est importante (7h30-19h)** afin de répondre aux besoins des parents qui travaillent pour la grande majorité sur Paris ou Saint-Quentin-en-Yvelines. Les dossiers de demandes pour une place en crèche sont très nombreux. La priorité est donnée aux dossiers qui ont les demandes les plus importantes en termes d'amplitude horaire.
- Une **micro-crèche privée de 10 places**, Les Petits Ateliers, est située sur la zone industrielle du chemin vert. La structure propose des **horaires d'accueil (8h-18h) moins adaptés** pour des parents qui travaillent.
- Les familles du Perray-en-Yvelines ont également accès aux **micro-crèches de Rambouillet Territoires**, mais elles sont situées **hors des trajets domicile-travail** de la majorité des Perrotins et ne sont donc pas utilisées.

Accueil individuel

- En juin 2017, **51 assistantes maternelles agréées** ont été recensées par la commune proposant chacune entre 3 et 4 places d'accueil, soit environ **175 places d'accueil théorique**.

UNE OFFRE PÉRISCOLAIRE AVEC UNE AMPLITUDE HORAIRE IMPORTANTE

- Le service périscolaire de la commune accueille les jeunes de 3 à 12 ans, avant et après l'école, ainsi que pendant les heures de repas. Il **est très sollicité** par les parents qui ont d'importants temps de trajet pour se rendre au travail.

- L'accueil périscolaire est proposé :
 - De 7h30 à 8h20 le matin sur le site de chaque école
 - De 11h30 à 13h20 le midi sur le site de chaque école
 - De 16h30 à 18h30 à l'étude surveillée ou de 16h30 à 19h à l'ALSH

- En raison de la capacité d'accueil limitée des cantines, le **service de restauration scolaire** est proposé une journée par semaine aux enfants dont l'un des deux parents ne travaille pas.

- Le quotient familial mis en place (5 tranches) est revu chaque année permet **d'adapter la tarification aux revenus des familles**. Une **tarification séparée** est proposée pour prendre en compte les besoins des parents d'enfants en garde alternée. Le parent qui ne réside plus sur la commune doit alors s'acquitter du tarif « hors commune ».

UNE OFFRE VARIÉE À DESTINATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE MAIS QUI A DU MAL À TOUCHER LES 15-17 ANS

- En complément de l'accueil périscolaire, la commune propose deux accueils de loisirs sans hébergement :
 - **L'ALSH maternel et élémentaire**, les P'tits Loups, qui accueille des **enfants de 3 à 10 ans** le mercredi et pendant les vacances scolaires.
 - Un Espace Jeunes : **l'AJP** (Accueil Jeunesse du Perray), composé d'une équipe de 4 personnes. Il s'agit d'un ALSH à **destination des 11-17 ans** qui propose :
 - des **activités variées** (sportives, etc.) et des **séjours**
 - une **aide aux devoirs** pour les jeunes de 6^{ème} et 5^{ème} en difficulté scolaire. Des points de bilan sont organisés une ou deux fois par an entre l'éducateur en charge de l'aide aux devoirs et le CPE du collège Molière afin d'échanger sur les besoins des jeunes, de partager des pistes d'actions. Des rencontres peuvent également être organisées avec les professeurs principaux.
 - un **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) regroupant 16 jeunes élus issus des écoles primaires de la ville ainsi que du collège des Essarts-le-Roi.
 - **L'Espace Jeunes accueille essentiellement des 11-14 ans et a des difficultés à attirer le public des 15-17 ans.** Des actions ponctuelles et plus ciblées sont organisées à destination de ce public : accompagnement au montage de projet associatif, de séjours, etc. L'objectif est de proposer un accompagnement qualitatif à quelques jeunes à défaut de pouvoir toucher un grand nombre de jeunes. Une réflexion est en cours sur l'éventualité de différencier deux labélisations 11-14 ans et 15-17 ans.
 - **L'espace jeunes** intervient au collège des Essarts-le-Roi une fois par semaine lors de la pause méridienne. La richesse des activités et l'aide aux devoirs proposées par l'AJP sont soulignées par les partenaires.
- Des **passerelles** sont organisées entre **les P'tits Loups** et **l'Espace Jeunes** pour les plus grands (1 mercredi sur 2). La mutualisation des équipes d'animateurs enfance et jeunesse facilite également le passage d'une structure à l'autre.

UNE DIMINUTION DE LA FRÉQUENTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF POUR LES 3 –11 ANS

- Au cours de l'année 2016, les structures d'accueil collectif pour les enfants âgés de 3 à 11 ans ont accueilli :
 - **3 356 enfants de maternelle** : 1 549 enfants le mercredi, 876 pendant les petites vacances et 931 au cours des grandes vacances
 - **4 183 enfants en primaire** : 2 089 enfants le mercredi, 964 pendant les petites vacances et 1 130 au cours des grandes vacances

- **La fréquentation de ces structures est en diminution** :
 - Pour les enfants en maternelle, **une diminution de 18 %** de la fréquentation est constatée entre 2011 et 2016
 - En primaire, on observe une **diminution de 15 %** entre 2014 et 2016

- **L'AJP** est principalement sollicité dans le cadre du service périscolaire (en semaine et le mercredi). En 2016 il accueillait près de **1 400 jeunes en semaine (soit une augmentation par rapport à 2014 et 2015)** et **1 016 le mercredi (soit une baisse par rapport à 2014 et 2015)**. Il accueille également en moyenne chaque année une trentaine de jeunes pendant les vacances scolaires.

Fréquentation des accueils collectifs pour les enfants en maternelle en fonction de la période scolaire

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mercredis	1 861	1 769	1 438	1 465	1 483	1 549
Petites vacances	927	925	765	866	839	876
Grandes vacances	1 298	1 253	1 059	1 024	935	931

Source : Ville du Perray-en-Yvelines

Fréquentation des accueils collectifs pour les enfants en primaire en fonction de la période scolaire

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mercredis	2 043	2 254	2 384	2 463	2 039	2 089
Petites vacances	1 012	839	1 047	1 117	925	964
Grandes vacances	1 274	1 280	1 428	1 357	1 165	1 130

Source : Ville du Perray-en-Yvelines

Fréquentation de l'Accueil Jeunesse du Perray (AJP) pour les 11-17 ans

		2013	2014	2015	2016	2017
Période scolaire	Semaine (hors mer.)	1 452	1 245	1 311	1 396	NR
	Mercredis	931	1 092	1 147	1 016	NR
Vacances scolaires	Hiver	22	27	32	26	29
	Printemps	22	26	25	25	24
	Été	27	32	22	30	27
	Toussaint	30	21	30	22	
	Noël	19	26	19	35	

Source : Ville du Perray-en-Yvelines

1.8 | L'offre de santé, médico-sociale et sociale

UNE OFFRE DE PREMIER RECOURS FRAGILE SUR LA COMMUNE

- La commune possède une **densité de médecins généralistes** (7,4 pour 10 000 habitants) **inférieure** à celle des autres territoires de comparaison. La problématique de la raréfaction de l'offre de premier recours risque de s'aggraver dans les années à venir sur la commune. En effet, en 2015, **60 % des médecins généralistes libéraux avaient plus de 60 ans** contre 33,3 % au niveau de la communauté d'agglomération. 1 départ à la retraite est prévu en décembre 2017.
- En complément de l'offre de ville, **un pôle médico-social composé d'une quinzaine de professionnels complète** l'offre de premier recours. Ce pôle a été financé et porté par le CCAS et la commune pour répondre à la problématique de **fragilisation de l'offre de soins** (vieillesse des médecins généralistes, refus de nouveaux patients,...). Un syndic assure la gestion des locaux et la commune, propriétaire du bâtiment assure l'entretien.
- Toutefois, ce centre assure une couverture horaire très limitée et à ce jour **les médecins généralistes qui y exercent ne prennent plus de nouveaux patients**.

Densité de professionnels de santé en 2015 (pour 10 000 habitants)

	Le Perray	Rambouill et Territoires	Yvelines	IDF	France métro
Médecins généralistes	7,4	7,7	7,7	7,9	9,2
Infirmiers libéraux	8,9	6	5	5,8	13,1
Masseurs – kinés libéraux	8,9	9,6	7,8	8,2	9,6
Chirurgiens – dentistes libéraux	4,5	4,2	5,3	5,7	5,3

Source : Cartosanté

Liste et nombre de professionnels du Pôle médico-social

- 2 médecins généralistes
- 2 psychomotriciens
- 1 orthophoniste
- 1 orthoptiste
- 1 ostéopathe
- 1 pédicure-podologue
- 1 infirmière
- 1 ergothérapeute
- 1 psychologue psychothérapeute
- 1 ophtalmologue
- 1 sage femme
- 2 assistantes sociales du Territoire d'Action Départementale

Source : Mairie du Perray-en-Yvelines

UNE OFFRE DE SOINS ET DE PRÉVENTION À PROXIMITÉ

- Le **Groupe Hospitalier de Territoire Yvelines Sud**, dont le CH de Versailles est l'établissement support, compte 9 établissements de santé publics (dont le CH de Rambouillet) et deux EHPAD publics.
- La création du GHT a été amorcée dans le cadre du **Groupe de Coopération Sanitaire créé en 2011** et qui fédère aujourd'hui 17 établissements, dont les établissements du GHT + 6 établissements de santé privés d'intérêt collectif.
- Plus de **80 conventions de partenariat ont été passées entre les établissements membres du groupement de coopération sanitaire (GCS) et d'autres établissements d'Île de France** afin d'améliorer le parcours patient, mutualiser les ressources et les compétences.
- A proximité du Perray-en-Yvelines se trouve également **l'hôpital privé de l'Ouest Parisien**, situé à Trappes. Il s'agit d'un établissement Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) de plus de 286 lits et places.
- Le **centre de planification et d'éducation familiale** est situé à Rambouillet à proximité de la gare. Il est bien identifié et facilement accessible depuis la gare du Perray-en-Yvelines. L'équipe est notamment composée d'une conseillère conjugale. Des interventions sont réalisées dans les collèges et lycées.
- Le **centre de Protection Maternelle Infantile** est situé à Rambouillet. Il est composé d'une équipe de puéricultrices et de sages-femmes. Le médecin responsable et d'une assistante administrative. La **permanence de proximité a été fermée, ce qui implique de se déplacer à Rambouillet**. Cela a néanmoins été compensé par **une amplitude horaire plus importante à Rambouillet**.

Composition du GCS 78 Sud



1 Centre Hospitalier de Versailles	1 EHPAD Les Aulnettes Virroflay
2 Centre Hospitalier de Rambouillet	2
3 Hôpital Gériatrique et Médico-Social Plaisir Grignon	1 L'Institut MGEN de La Verrière
4 Centre Hospitalier JM Charcot Plaisir	2 L'hôpital la Porte Verte
5 Centre Hospitalier de la Mauldre	3 Le Centre de Rééducation et Réadaptation Sud Yvelines
6 Hôpital Pédiatrique et de Rééducation de Bullion	4 La Fondation Mallet
7 Hôpital Gériatrique P. Dugué de Chevreuse	5 La Maison de Santé Claire Demeure
8 Hôpital de Houdan	6 Centre des Côtes
9 Hôpital du Vésinet	

Membres du GCS 78 Sud

Bleu : EPS et EHPAD publics

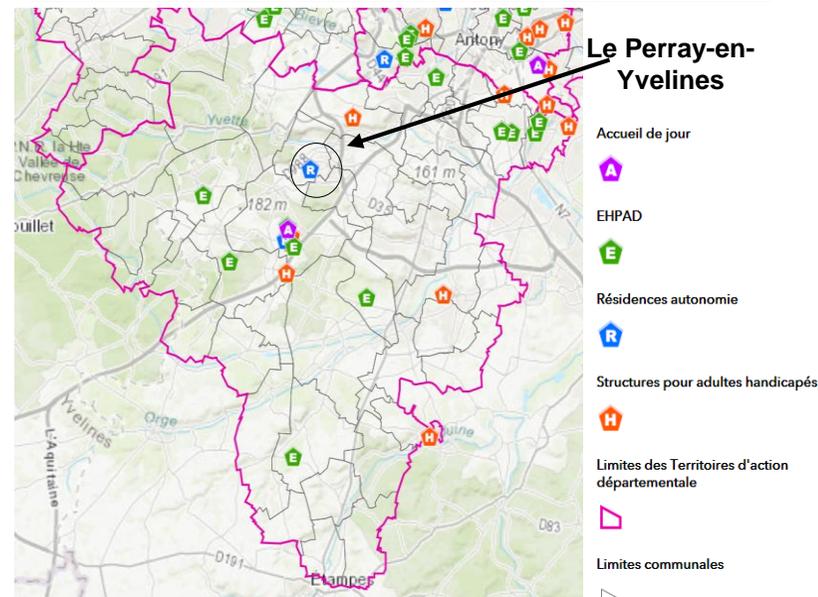
Rose : ESPIC

UN DÉPARTEMENT PLUTÔT BIEN DOTÉ EN STRUCTURES POUR PERSONNES ÂGÉES

- Au niveau des équipements à destination **des personnes âgées**, la commune du Perray-en-Yvelines est dotée :
 - D'une **résidence autonomie** (la résidence Saint-Jacques) gérée par le CCAS. La résidence compte **52 F1 bis** (1 pièce, cuisine isolée). Des **activités et sorties y sont régulièrement organisées** à destination des résidents (gym douce, loto, des activités en commun avec le centre de loisirs, marché, etc.).
 - D'un **SSIAD** géré par l'ADMR.

- La communauté d'agglomération **Rambouillet Territoires** est bien dotée en **structures pour personnes âgées** avec :
 - **12 EHPAD** d'une capacité de **1 253 places et lits**,
 - **1 accueil de jour**,
 - **2 résidences autonomies** d'une capacité de **168 places**.

Structures pour personnes âgées et handicapées sur la CA



Source : Département des Yvelines

Taux d'équipement en nombre de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus au 31/12/2015

	Yvelines	Ile-de-France	France métro
Structures non EHPAD (places en maison de retraite, logements-foyers, places USLD)	30,3	38,7	25,5
EHPAD	88,1	79	101,4
Services de soins à domicile (SSIAD + SPASAD)	17,9	22,6	20,7

Source : STATISS 2016

UN DÉPARTEMENT PLUTÔT BIEN DOTÉ EN STRUCTURES POUR PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

- Sur le champ du **handicap**, la commune est équipée :
 - D'un **Etablissement et Service d'Aide par le Travail** (ESAT) Pierre Boulenger, géré par l'association Confiance
 - Un **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile** (SESSAD) géré par la Sauvegarde de l'Enfance

- La communauté d'agglomération **Rambouillet Territoires** est bien dotée en **structures pour personnes adultes handicapées** avec **8 structures pour adultes en situation de handicap** (4 foyers d'hébergement, 1 foyer de vie, 1 service d'accompagnement à la vie sociale, 1 centre d'accueil de jour et 1 FAM) pour un total de **266 places en internat** et **24 places en accueil de jour**

- En revanche, **le territoire apparaît sous-doté en structures d'accueil pour enfants et adolescents handicapés** :
 - **Les Yvelines** disposent de **2,4 places** pour 1000 habitants de moins de 20 ans dans les SESSAD **contre 3,1 au niveau national**
 - Le constat est identique pour les structures **hors SESSAD**, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire (4,7 pour le département contre 6,5 en France).

Taux d'équipement en nombre de places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans et plus au 31/12/2015

	Yvelines	Ile-de-France	France métro
Structures d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	0,6	0,6	0,8
Accueil médicalisé pour adultes handicapés	1,3	0,6	0,8
Foyers de vie (inclut les foyers occupationnels)	0,8	0,7	1,5
Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	2,7	2,5	3,6

Taux d'équipement en nombre de places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans au 31/12/2015

	Yvelines	Ile-de-France	France métro
Etablissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire)	4,7	4,7	6,5
SESSAD	2,4	2,3	3,1

UN CCAS QUI PROPOSE DES ACTIONS ET DES AIDES

- Le CCAS s'adresse à l'ensemble des habitants du Perray pour répondre à leurs questions et constituer des dossiers de demande d'aides. Le CCAS informe, écoute et oriente les perrotins vers d'autres interlocuteurs pour des demandes spécifiques. Le CCAS peut également allouer, sous conditions, des aides ponctuelles et assurer la distribution de colis et de bons d'achat alimentaire.
- Le CCAS organise l'opération « tickets piscine » pendant les vacances d'été. Un ticket d'entrée pour la piscine des Essarts le Roi est offert chaque semaine aux enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Entre 2015 et 2016, le nombre de tickets offerts et de familles bénéficiaires a augmenté : + 18 % de tickets et + 37 % de familles bénéficiaires.
- Le CCAS propose des aides financières d'urgence, sous conditions de ressources et d'un montant maximal de 400 € par an et par foyer. Ces aides sont diverses : secours EDF, bons alimentaires et secours divers. Entre 2015 et 2016, le nombre de secours EDF et de secours divers a diminué alors que le nombre de bons alimentaires est resté stable. En moyenne, le montant des secours EDF a augmenté entre 2015 et 2016 (de 121 € par foyer à 150 €) alors que le montant des bons alimentaires et des secours divers a diminué entre 2015 et 2017 (de 78 € à 70 € par bon alimentaire et de 165 € à 130 € par secours divers)

Opération « tickets de piscine »

	Nombre de Tickets	Nombre de familles bénéficiaires
2015	162	82
2016	128	62
2017	197	130

Source : CCAS

Les aides ponctuelles (sous conditions de ressources)

	Secours EDF		Bons alimentaires		Secours divers	
	Nb de bénéficiaires	Montant total	Nb de bénéficiaires	Montant total	Nb de bénéficiaires	Montant total
2015	3	362 €	5	390 €	5	827 €
2016	2	300 €	5	380 €	3	527 €
2017 (janv.à sept.)	0	0 €	4	280 €	2	260 €

UN CCAS QUI A UNE ACTION SPÉCIFIQUE EN DIRECTION DES SÉNIORS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'action du CCAS en direction des **séniors** est composée de plusieurs **services et aides** :

- Le **colis de Noël** (pour les perrotins de plus de 75 ans)
- Des **sorties cinéma** mensuelles (mise à disposition d'un bus par la mairie)
- La **semaine bleue** (depuis octobre 2017)
- Un **service d'aides ménagères** : alors que le nombre de perrotins bénéficiaires du service entre 2015 et 2016 est stable (29 personnes en moyenne par mois), le nombre de bénéficiaires en 2017 est en diminution (25 bénéficiaires en moyenne par mois pour les 9 premiers mois de l'année). A partir du 1^{er} janvier 2018, ce service sera géré par le CIAS de Rambouillet Territoires.
- Un **service de portage de repas à domicile** à destination des personnes de 70 ans et plus, des personnes malades et des personnes à mobilité réduite est proposé. En moyenne, 339 repas ont été distribués par mois en 2015, contre 273 en 2016 et 293 en 2017 (10 premiers mois).
- Un service de **téléalarme**
- Un **buffet champêtre, un goûter des aînés, une galette des rois** sont organisés par le CCAS
- Sous condition de ressources, les allocations chauffage et téléphone proposées par le CCAS en direction des **personnes âgées de 65 ans et plus et des personnes handicapées. Les allocations chauffage** (d'un montant maximum de 175 € par an et par bénéficiaire) et les **allocations téléphone** (d'un montant maximum de 119,40 € par an et par bénéficiaire) étaient jusqu'en 2015 cofinancées avec le Département des Yvelines. Le financement de ces aides est aujourd'hui assuré en intégralité par la commune. Le **nombre de bénéficiaires** de ces aides **a augmenté entre 2015 et les 9 premiers mois de l'année 2017** : + 25 % de bénéficiaires pour l'allocation chauffage et + 19 % de bénéficiaires de l'allocation téléphone.

Les aides à destination des séniors

	Nombre de repas servis	Nombre de bénéficiaires d'une aide ménagère
2015	4 062	348
2016	3 281	347
2017	2 932 (de janvier à octobre)	223 (de janvier à septembre)

Source : CCAS

Les aides à destination des personnes âgées et des personnes handicapées

	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chauffage	Nombre de bénéficiaires de l'allocation téléphone
2015	45	30
2016	46	27
2017 (janvier à sept.)	60	37

Source : CCAS

1.9 | L'offre culturelle et sportive

UN TISSU ASSOCIATIF RICHE ET VARIÉ

- La commune du Perray en Yvelines dispose d'un **tissu associatif riche** :
 - Une **cinquantaine d'associations** actives sur la commune
 - Une **offre variée** : activités culturelles, sportives, artistiques, civiques, etc.
 - Une offre qui s'adresse à **tous les âges** (Présence pour les séniors, nombreuses associations variés pour les plus jeunes, etc.).
- La Mairie du Perray en Yvelines met **gratuitement à disposition des associations des locaux** permettant d'organiser les activités et d'organiser la vie de l'association (assemblées générales, etc.). Elle fournit également le mobilier et un support technique pour l'installation des salles, etc.
- **L'épicentre de la vie associative se situe à la Mare au Loup** où se trouvent la médiathèque, l'espace Jeunes, les locaux prêtés par la Mairie aux associations, la salle des fêtes qui est en cours de rénovation pour en faire un auditorium, et à quelques rues de là, le gymnase. Un nouveau gymnase est en construction également.
- **L'association des séniors Présence** est très active sur la commune et compte **340 adhérents**. Elle organise un **grand nombre d'activités et de sorties** : sortie à Montmartre avec car, visite et goûter compris pour 32€, sorties théâtre, repas, activités variées. Tous les ans, elle organise un **goûter dansant en février** (160 participants), un **repas au mois de mai** (170 participants) et un **repas de Noël** (300 participants). L'association dispose d'un local convivial où les personnes peuvent venir discuter.



Source : Programme événementiel 2017-2018 du Perray en Yvelines

UNE OFFRE CULTURELLE ET ÉVÈNEMENTIELLE ORGANISÉE PAR LA MAIRIE

- **La mairie propose une offre culturelle de qualité** : représentations théâtrales et musicales professionnelles à des prix attractifs. Toutefois, le rythme de ces représentations a été revu à la baisse en raison de la **faible participation des habitants**. Pour les personnes âgées, cela peut s'expliquer par un problème de mobilité. De ce point de vue, il pourrait être envisagé de mettre en place une navette qui prennent en charge les personnes âgées pour aller au spectacle puis rentrer chez eux.
- Plusieurs **événements forts** sont organisés chaque année par la Mairie en lien avec les associations : le forum des associations, le marché de Noël, le téléthon une année sur deux, les vœux du Maire, le salon d'art, la Saint-Eloi. L'année 2017 a également vu pour la première fois l'organisation de la **Semaine bleue** et d'un **Salon du livre**. Dans le cadre de l'organisation de la Semaine Bleue, la Mairie a accompagné les associations dans la définition et la mise en place de leurs activités. Ce type de coordination rapprochée peut permettre d'enrichir l'offre à destination des habitants. **Toutefois, il n'y a pas d'agent en charge de la vie associative au sein de la commune.**
- **Le CCAS organise également des événements** à destination des personnes âgées, notamment un goûter, mais la **participation est relativement faible**, avec une centaine de participants.



Source : Programme événementiel 2017-2018 du Perray en Yvelines

UNE OFFRE SPORTIVE ET DE LOISIRS DÉVELOPPÉE ET DIVERSIFIÉE

- **De nombreuses associations sportives** sont présentes au Perray, proposent une offre diversifiée à destination de tous les publics (enfants, adultes, séniors) en loisirs ou en compétition.
- Deux **centres équestres** sont également présents sur la commune.
- **Des temps forts et des animations sportives** sont organisées, en lien avec la mairie :
 - Les **semaines sportives** pour donner la possibilité aux Perrotins de s'initier aux activités proposées pour ensuite adhérer à une association
 - Le **décathlon de l'ELAN** pour faire découvrir 10 activités aux enfants de 4 à 12 ans
 - La **journée en partenariat avec l'association Ellipse** (handicap) pour faire découvrir des activités sportives à des personnes en situation de handicap (n'a pas eu lieu en 2017)
 - La **fête du cheval**
 - ...
- Les associations constatent l'**augmentation du nombre de familles qui se saisissent des facilités de paiement** proposées par les associations et/ou qui règlent les inscriptions avec les **coupons sport**. Néanmoins, la tarification des différentes activités semble adaptée.
- Deux animateurs sportifs de la Mairie interviennent dans les écoles et dans la résidence autonomie du Perray-en-Yvelines. Ils interviennent également lors de la semaine sportive.

Liste (non exhaustive) des associations sportives du Perray-en-Yvelines :

- L'entente sportive du Perray, (badminton, basketball, football, handball, judo-jujitsu, karaté – kobudo, tennis de table, tennis, volleyball,...)
- L'ELAN (multisports enfants, danse, gym adultes et séniors, bien-être et détente, activité plein air,...)
- Alternature 3R (randonnée, running et raid)
- Aventurez-vous (escalade indoor et outdoor)
- Les randos du Perray (VTT)
- La société de tir (arbalète, tir,...)
- Les pétanqueurs
- Le muscle sympa (musculature et de cardio-training avec un éducateur sportif)
- Echecs
- Pêche
- ...

1.10 | Prévention et sûreté

UNE COMMUNE DONT LA DÉLINQUANCE A GLOBALEMENT DIMINUÉ ENTRE 2016 ET 2017

- La délinquance est plutôt faible sur la circonscription du Sud des Yvelines. La circonscription de la police urbaine de Rambouillet (Le Perray-en-Yvelines, les Essarts-le-Roi, Rambouillet et Gazeran) représente environ 40 000 habitants et 1,7 % de la délinquance de la zone police des Yvelines. Cette zone est la plus petite circonscription de police des Yvelines, la plus au Sud du Département et la plus rurale.

- Au Perray-en-Yvelines, la délinquance a diminué entre 2016 et les neuf premiers mois de l'année 2017 (vols, vols d'automobiles, dégradations, délinquance de la voie publique,...). La police municipale compte deux agents.

- Plusieurs dispositifs visant à assurer la sûreté des Perrotins sont mis en place ou sont en cours d'installation :
 - Des actions de prévention sont organisées dans les écoles du Perray (sécurité routière,...) à la demande des écoles
 - L'opération tranquillité absences est déployée sur la commune de manière permanente.
 - Des caméras de surveillance (8) sont en cours d'installation pour prévenir les actes délictueux et rassurer la population
 - Une réunion publique annuelle d'information est organisée en partenariat avec le Commissariat de Rambouillet pour échanger sur les sujets de prévention et de sûreté. Cependant, la mobilisation des habitants et des commerçants est relativement faible
 - Des contrôles routiers, des contrôles à bord des trains ou aux abords de la gare sont mis en place

- L'une des principales problématiques rencontrées chez les jeunes à l'échelle du département est celle de l'addiction avec un marché de consommation et vente, notamment autour du lycée de Rambouillet (plus grand lycée d'Ile de France) et des collèges alentours. Avec le renforcement des dispositifs de sûreté à Rambouillet, les jeunes concernés se rencontrent de plus en plus dans les communes avoisinantes. De ce point de vue, le Perray en Yvelines et sa gare SNCF constituent un point de rencontre et de passage.

UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION À DESTINATION DES JEUNES STRUCTURÉ À RAMBOUILLET ET EN COURS DE DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

- Le département des Yvelines a nouvellement mis en place **une équipe de 2 travailleurs sociaux en charge de missions de prévention à destination des 12-25 ans**, et plus particulièrement les 15-18 ans, sur toutes les communes du département. L'objectif de cette mission est de réaliser des interventions préventive auprès des jeunes, de repérer et d'accompagner les jeunes et les parents en difficulté afin d'intervenir en amont de la protection de l'enfance (mesure administrative ou judiciaire). Les modalités de mise en œuvre de cette mission sont en cours de définition, en lien avec les communes et les partenaires de chaque territoire. Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé sur les communes, dont la commune du Perray en Yvelines, afin d'identifier les problématiques.

- Le nombre de jeunes suivis par le service de prévention spécialisée de la mairie de Rambouillet augmente depuis plusieurs années, et concerne des enfants de plus en plus jeunes.

- Un **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)** a été mis en place sur la commune de **Rambouillet** :
 - Des groupes de travail thématiques permettent de réunir différents partenaires (transporteurs, etc.) pour adresser les problématiques et faire des opérations conjointes.
 - Une **expérience** est menée depuis 3 ans **sur un quartier de la commune de Rambouillet** qui consiste à **réunir tous les partenaires afin d'apporter un accompagnement global aux jeunes et aux familles en difficulté** (éducatif, médical et social). Ce dispositif pourrait être adapté à l'échelle d'une commune telle que le Perray-en-Yvelines.
 - Le CLSPD pourrait se développer à l'échelle de la communauté d'agglomération en fonction des besoins identifiés

- Un **Contrat local de Santé** et un **contrat local de santé mentale** vont être mis en place sur la commune de Rambouillet, notamment afin de poser un diagnostic et de proposer des actions pour répondre notamment aux problématiques de santé mentale des jeunes.

1.11 | Glossaire

Terme	Définition	Source
Taux de couverture des besoins d'accueil théoriques de la petite enfance	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil formels (assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje et école maternelle) pour 100 enfants de moins de 3 ans.	CAF
Logement HLM	Les logements du parc locatif social (au sens du ministère en charge du logement) sont les logement appartenant à des organismes de HLM (Habitation à loyer modéré), qu'ils soient ou non soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer et les logements des autres bailleurs de logements sociaux non HLM (sociétés immobilières d'économie mixte , État, collectivités locales et établissements publics) et non soumis à la loi de 1948.	Ministère en charge du logement
Revenu disponible	Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.	INSEE
Unité de consommation	Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence.	INSEE
Ménage fiscal	Un ménage fiscal est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus (dite déclaration n°2042) et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation (TH).	INSEE
Taux de pauvreté	Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population.	INSEE

03

Plan d'actions

UN PLAN D' ACTIONS COMPOSÉ DE 7 ACTIONS RÉPARTIES EN 3 AXES :

Axe 1 : Structurer l'offre en direction de la jeunesse et soutenir les parents

- **Action 1.1** : Structurer le réseau partenarial et proposer une offre adaptée en direction des 15-25 ans et des parents
- **Action 1.2** : Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes
- **Action 1.3** : Renforcer l'action de la commune en matière de prévention de la délinquance et de soutien à la parentalité

Axe 2 : Lutter contre l'isolement et la fracture numérique des séniors et des personnes vulnérables

- **Action 2.4** : Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- **Action 2.5** : Réduire la fracture numérique

Axe 3 : Renforcer la prévention et le lien social

- **Action 3.6** : Renforcer la prévention à tous les âges de la vie
- **Action 3.7** : Réfléchir à la mise en place d'un lieu de lien social sur la commune

AXE 1 : STRUCTURER L'OFFRE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SOUTENIR LES PARENTS

Action 1.1 : Structurer le réseau partenarial et proposer une offre adaptée en direction des 15-25 ans et des parents

Créer un comité de coordination avec les partenaires impliqués auprès des jeunes à l'échelle de la commune, de Rambouillet, de la CART et du Département **et organiser des temps de travail pour la mise en place d'actions ponctuelles et pérennes à destination des jeunes et des parents du Perray-en-Yvelines.** Ces actions pourront concerner par exemple la prévention du harcèlement, l'éducation à la vie affective et sexuelle, les addictions, la santé mentale, l'aide à la parentalité, etc.

Renforcer le soutien logistique et financier aux juniors associations pour favoriser l'implication des jeunes Perrotins dans des projets.

AXE 1 : STRUCTURER L'OFFRE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SOUTENIR LES PARENTS

Action 1.2 : Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes

Favoriser la rencontre des jeunes Perrotins et des entreprises locales pour des stages et jobs d'été en organisant un job dating sur la commune.

Permettre l'organisation d'événements au Perray-en-Yvelines sur la thématique de l'insertion professionnelle (forum métiers, forum de l'apprentissage, etc.) en sollicitant les partenaires et en leur mettant à disposition les infrastructures de la commune.

AXE 1 : STRUCTURER L'OFFRE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SOUTENIR LES PARENTS

Action 1.3 : Renforcer l'action de la commune en matière de prévention de la délinquance et de soutien à la parentalité

Participer aux actions de prévention de la délinquance et aux groupes de travail mis en place dans le cadre du CLSPD de Rambouillet via l'adhésion de la commune à ce dispositif.

Renforcer la coopération et le partenariat entre la prévention spécialisée, le service Enfance-Jeunesse du Perray-en-Yvelines, les travailleurs sociaux du Département et les associations par la mise en place de réunions d'information et d'échange sur des thématiques visant à améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des jeunes.

AXE 2 : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA FRACTURE NUMÉRIQUE DES SÉNIORS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

Action 2.4 : Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Améliorer le repérage de l'isolement et de la fragilité à domicile en organisant un temps de réflexion collective avec les élus, les services de la commune et les partenaires impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées, et mettre en place des outils d'aide au repérage, notamment :

- L'élaboration d'une fiche de repérage de la fragilité commune à tous (dans le respect de la réglementation concernant la transmission d'informations personnelles) ;
- La définition des modalités de signalement des situations de fragilité.

Renforcer la solidarité intergénérationnelle via la sensibilisation des habitants à l'isolement des personnes vulnérables en définissant des messages clé à destination du grand public et en organisant une communication autour de ces messages (par le biais du Perray Infos, de panneaux d'affichage, des référents de quartier, etc.).

Favoriser la mise en place d'actions intergénérationnelles en testant des activités lors de la Semaine bleue (exemples: activités en commun entre les résidents de la RPA et les écoles) et en identifiant les actions pertinentes à pérenniser.

AXE 2 : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA FRACTURE NUMÉRIQUE DES SÉNIORS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

Action 2.5 : Réduire la fracture numérique

Sensibiliser la population à la fracture numérique en organisant un événement d'information sur cette thématique (par exemple une journée de sensibilisation), en lien avec les associations ADNPY du Perray-en-Yvelines et AGIR, et orienter les personnes vers les associations et aides existantes selon leurs besoins.

Proposer une aide individuelle et ponctuelle du CCAS aux personnes en difficulté pour les démarches administratives en ligne.

Mettre à disposition au CCAS un poste informatique connecté à internet dans le cadre d'une permanence dédiée à la réalisation des démarches administratives en ligne.

AXE 3 : RENFORCER LA PRÉVENTION ET LE LIEN SOCIAL

Action 3.6 : Renforcer la prévention à tous les âges de la vie

Construire un programme d'actions visant à renforcer la prévention auprès des jeunes :

- S'appuyer sur la semaine sportive pour proposer des activités aux 15-25 ans couplées à des actions de prévention et de sensibilisation à la pratique physique et sportive ;
- S'appuyer sur le réseau de partenaires pour proposer des actions de prévention à destination des jeunes sur la commune : prévention du harcèlement, éducation à la vie affective et sexuelle, etc.

Proposer une offre de prévention sur la thématique de la nutrition en mettant en place des ateliers cuisine, ateliers de sensibilisation (choix des produits, lecture des étiquettes, alimentation équilibrée, etc.) en s'appuyant sur les partenaires et équipements disponibles sur la commune (l'épicerie participative, la cuisine de la RPA, etc.).

Favoriser la prévention au quotidien en mettant en place des formations aux gestes qui sauvent (ex : position latérale de sécurité, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, etc.).

AXE 3 : RENFORCER LA PRÉVENTION ET LE LIEN SOCIAL

Action 3.7 : Réfléchir à la mise en place d'un lieu de lien social

Recueillir les retours d'expérience des deux tiers-lieux mis en place en 2018 sur la commune (épicerie participative et Ressourcerie) et intégrer aux réflexions l'évolution de la population au regard des nouveaux quartiers.



Mazars Santé

61, rue Henri Regnault, 92 075 Paris La Défense Cedex

Standard : +33 1 49 97 60 00